

ÉPICERIE
TRAITEUR
LA CENA
Saveurs de l'Italie

OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H

**585, boul. des Laurentides
Piedmont**

450.227.8800

Il fait froid...
nourriture, nichoirs et
accessoires pour vos oiseaux
...pensez à eux !

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA
Agence immobilière

**514
347.3786**
**France
Rémillard**
franceremillard@gmail.com

Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en douceur

**Clinique
Dentaire**
Dre Isabelle Poirier

**ÉQUIPE
ST-AMOUR**
Vos courtiers dans les Laurentides

Courtiers immobiliers
ACHAT / VENTE / LOCATION
GESTION IMMOBILIÈRE - COMMERCIAL
450 335.2611

ROYAL LEPAGE HUMANIA
Agence immobilière

APRIL Super Flo
MEGA PNEU
**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA AUTOPRO NOKIAN TYRES

Freins et suspension de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant
Direction et alignement
Vente et installation de pneus de toutes marques
Injection électronique
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des Citoyens

Aussi sur le WEB  journaldescitoyens.ca

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

PROCHAINE PARUTION : JEUDI 19 FÉVRIER 2026
DISTRIBUTION : 11 100 EXEMPLAIRES

JEUDI 22 JANVIER 2026
VOLUME 26, NUMÉRO 3



Lac Renaud, solidaire !

Brian Parsons — Dans un communiqué aux résidents du lac, l'Association du lac Renaud indique que Daniel Trépanier et Daniell Truchon ont réuni quelque 75 voisins autour d'un bar de glace aménagé sur la patinoire. L'événement visait à soutenir Martin Beulac, qui, en s'investissant pour offrir une belle patinoire, a vu la glace céder sous le poids de son tracteur.

— page 3



COMMUNAUTAIRE

Réflexion citoyenne

Malgré une annonce claire précisant qu'aucun don ne serait accepté durant la fermeture de Noël et du jour de l'An, une grande quantité d'objets a été déposée devant les portes de l'organisme. Un geste sans doute généreux, mais aux effets contre-productifs.

— page 5



SOCIÉTÉ

Pour les enfants d'aujourd'hui et de demain

« À quand notre nouvelle bibliothèque, maman ? » C'est la question que mes jumeaux de dix ans m'ont posée à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Leur attachement spontané m'a fait réaliser à quel point ce lieu public joue un rôle plus important qu'on ne le croit dans nos vies.

— page 18



ENVIRONNEMENT

Des défis de protection

L'Association des terres boisées de Saint-Hippolyte, le CRPF et Forêt Héritage Plein Air du Nord partagent un même objectif : la préservation des milieux naturels. Pour y parvenir, ces organismes présentent le travail effectué en amont.

— pages 19 et 27

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Voisin

Bonne année 2026!

Soyez **SMART** quant à vos résolutions



Brian Parsons brianparsons@journaldescitoyens.ca

Si les études sont exactes, une bonne partie d'entre nous qui avons pris des résolutions pour le Nouvel An, les avons déjà abandonnées — et au printemps, même peu d'entre elles seront encore en vigueur. Ce résultat peu convaincant est-il dû à la paresse ou à un manque de volonté? La raison la plus probable tient à la nature même des résolutions que nous prenons habituellement; généralement, elles ne sont pas très **SMART**! Qu'est-ce qui constitue une résolution **SMART**?

S comme *spécifique* – Une résolution spécifique est claire et bien définie. Plutôt que de dire « Je veux être en meilleure forme physique », une résolution spécifique serait « Je veux faire plus d'exercice physique ». Cela évite toute ambiguïté et facilite la concentration.

M comme *mesurable* – Une résolution mesurable comporte des critères permettant

de suivre les progrès et la réussite. Par exemple, au lieu de « Manger moins de malbouffe », une résolution mesurable pourrait être « Réduire de moitié ma consommation de malbouffe ». Mesurer les progrès permet de rester motivé et donne une résolution concrète à atteindre.

A comme *atteignable* – Une résolution atteignable est

accessible compte tenu de vos ressources, compétences et délais actuels. Par exemple, se fixer comme résolution de « terminer une certification professionnelle en huit mois » peut être atteignable si vous maîtrisez déjà le sujet, tandis que viser une résolution impossible peut mener à la frustration et à l'épuisement professionnel.

R comme *réaliste* – Une résolution réaliste liée à vos valeurs ou à vos projets à long terme, autrement il sera plus difficile de rester motivé. Votre résolution doit avoir du sens pour vous et s'inscrire dans vos objectifs globaux. Une résolution réaliste serait liée à vos valeurs environnementales et pourrait être: « Participer à un projet local ayant pour mission de protéger l'environnement. »

T comme *temporel* – Une résolution temporellement définie a une échéance précise. Sans échéance, il est facile de procrastiner et de perdre sa concentration. Par exemple,

« terminer le rangement de la maison d'ici la fin du mois prochain » est une résolution temporellement définie, ce qui crée un sentiment d'urgence et vous aide à gérer efficacement votre temps.

Lorsque nos résolutions sont **SMART**, nos chances de réussite sont bien plus grandes. Inspirons-nous de la sagesse de l'adage anglophone *KISS (Keep It Simple, Stupid)* et du principe des 4 P (Plus Petit Pas Possible). Et surtout, ne nous décourageons pas: un faux pas n'est pas un échec, mais une occasion de repartir à zéro.

Scène+ est chez IGA!

Commencez à accumuler des points en épicerie!

1000 PTS = 10\$ sur l'épicerie

IGA | Scène+



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

D'une fissure dans la glace à l'engagement autour d'un bar de glace

Brian Parsons brianparsons@journaldescitoyens.ca

Le 12 décembre 2025 un tracteur a calé sur le lac! « Bonjour à tous, nous venons d'apprendre que le tracteur d'un résident vient de caler sur le lac! Tout allait bien et tout à coup, la glace a cédé. L'épaisseur de la glace n'est pas partout la même sur le lac. Soyez prudents! »

Le bar à glace vient en aide
C'est un dimanche après-midi ensoleillé et sans vent du 11 janvier dernier, la température avoisinant le point de congélation. La glace du lac Renaud est solide et la neige tombée la nuit précédente, qui avait atteint plusieurs centimètres, a été déblayée de la patinoire bien entretenue située sur la rive ouest du lac, accessible par la rue Raymond. Dans un communiqué fait par l'Association lac Renaud aux résidents du lac, Daniel Trépanier et Danielle Truchon, quelque 75 voisins se sont rassemblés autour d'un bar de glace qui a été construit sur la patinoire.



Des résidents du lac Renaud se sont réunis au Bar de Glace pour la levée de fonds organisée afin d'aider un concitoyen.

Photo : France Fortin



Le bar de glace, sculpté à même le bord du lac gelé.

L'événement festif a lieu dans le but de venir en aide à Martin Beulac, qui en se dévouant pour faire une belle patinoire, a

vu la glace céder sous le poids de son tracteur. Une légère contribution volontaire est donc demandée aux visiteurs. Ambiance très chaleureuse de la part d'une superbe

communauté. Au menu sur place : bar à café, musique, hockey, jeux, feu de foyer et bien sûr, beaucoup de bavardages et de rires.

Devenez membre de votre JOURNAL des citoyens

PRÉVOST - PIEDMONT - SAINTE-ANNE-DES-LACS

25 années à donner la parole à plus de 800 collaborateurs!

Une communauté qui a fait vivre ce journal et a fait en sorte qu'il leur ressemble. Continuons cette belle aventure citoyenne!

En devenant membre vous pourrez assister et voter à l'assemblée générale du 12 mars prochain.

Le montant est de **5 \$ par membre**, ou davantage si vous souhaitez faire un don en soutien au *Journal des citoyens*. Le paiement peut être effectué par virement Interac à l'adresse courriel suivante : sheynemand@journaldescitoyens.ca ou au numéro de téléphone 450-602-2794 auquel vous ajouterez les informations demandées dans le coupon ci-bas. Vous pouvez aussi le remplir et le faire parvenir par la poste au *Journal des citoyens* accompagné de votre paiement de 5\$ au C.P. 603, Prévost, JOR 1T0.

**Je désire devenir membre du *Journal des citoyens*
Voici ma contribution de 5\$**

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostoises)

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

L'Édito de Daniel

Nous entamons le second quart de ce siècle. Déjà. En 2020, nous avons atteint en vingt ans toute la somme des connaissances que l'humanité avait pris 100 ans à apprendre. C'est dire que notre époque évolue cinq fois plus rapidement que ceux qui ont vécu le 20^e siècle. À titre d'exemple, qui ne s'arrache pas les cheveux devant les progrès de l'informatique, de ces changements soudains et rapides des fonctionnalités sans avertissement? On se demande, avec raison, si nous avons encore le contrôle de notre vie, voire de nos pensées! Et je ne parle même pas de l'intelligence artificielle qui fait des bonds de géant, ce qui effraie ses concepteurs. Saviez-vous qu'en 2030, l'IA sera des millions de fois plus puissante qu'aujourd'hui et qu'elle deviendra l'entité la plus intelligente de la planète? C'est ahurissant et combien effrayant! Telle est la société dans laquelle nous vivons et ce qu'elle deviendra.

L'année 2026 est une année électorale pour le Québec et cela serait un euphémisme d'affirmer que les Québécois désirent du changement. Le bilan de la CAQ est discutable sur plusieurs points, mais il aura réussi à canaliser la colère des gens contre lui. Depuis quelques mois, tous les efforts du gouvernement pour redorer son blason sont comme

des coups d'épée dans l'eau. Dans l'histoire du Québec, aucun parti politique n'a été rayé de la carte après avoir obtenu deux mandats consécutifs en ayant un haut pourcentage de voix. La CAQ risque d'être le premier parti politique à disparaître comme si les électeurs regrettaient ce choix pourtant sans équivoque de 2022.

La démission de François Legault va-t-elle sauver la CAQ? Difficile à dire tellement les gens sont désabusés. Cependant, quand les historiens feront le bilan des années de la CAQ, il apparaîtra que ces années ne furent pas si terribles et que de bonnes lois (loi 21, loi 96, entre autres) auront permis une meilleure cohésion au Québec.

Il y a aura forcément un nouveau (ou une nouvelle) Premier ministre en 2026. Son défi principal sera de redonner confiance aux Québécois dans leurs propres institutions. Il faut démontrer aux Québécois que leurs taxes ne servent pas juste à payer des médecins, mais à rénover de façon urgente le modèle québécois afin de retrouver une certaine fierté. Mon souhait le plus profond est que le prochain Premier ministre, qui sera élu en octobre 2026, peu importe le parti, ne soit ni un banquier, ni un homme d'affaires, ni un

médecin. Je rêve d'un politicien qui nous fasse rêver, qui nous redonnera confiance et qui ose nous imposer nos valeurs et les défendre. Je ne veux pas d'un politicien qui nous parle constamment de chiffres, de déficit, de Trump, et qui le fait d'un ton paternaliste et condescendant. Nous avons une nation à défendre,

En tant que collectivité unique au monde, on doit se mettre d'accord sur l'urgence d'agir pour sauver nos infrastructures, valoriser notre culture et imposer notre langue dans l'espace public partout sur notre territoire. Il est grand temps qu'on redevienne maîtres chez nous et d'arrêter de plaire aux autres. Il ne faut compter que sur nous même pour survivre et s'épanouir dans le monde. Ce n'est pas à Ottawa qu'il faut chercher un sauveur; ce n'est pas non plus au sud. Nous avons énormément de talent et nous possédons des ressources naturelles qui font l'envie du monde entier. Il faut s'en occuper et se développer sans attendre la permission d'Ottawa, qui n'a d'yeux que pour le pipeline de l'Ouest, le secteur automobile de l'Ontario et le canola de la Saskatchewan. Il est plus que temps de briser ces chaînes qui entravent notre plein développement. En octobre, mon choix est fait. Et le vôtre?



Maison d'Entraide de Prévost
Evelyne Landry

Retour sur la Guignolée et les paniers de Noël

Un immense merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés lors de la Guignolée et de la distribution des paniers de Noël. Grâce à cette formidable contribution de la communauté, nous avons pu remettre 75 paniers de Noël à des familles de Prévost ainsi que des cadeaux à une trentaine d'enfants.

Nous remercions chaleureusement la Ville de Prévost pour son précieux soutien tout au long de cette période.

Nous tenons également à remercier les élus municipaux et provinciaux pour leur présence, leur appui sur le terrain et leur engagement envers la communauté.

Merci au IGA extra Marché Piché pour le don de tourtières et de soupe, à la Brasserie Shawbridge pour le don de bûches, ainsi qu'aux Moulins Lafayette pour le don d'inventus qui ont permis de bonifier les paniers.

Merci également à tous les commerces qui ont permis la collecte de dons: Jean Coutu, Jardissimo, Patrick Morin, Chico, Les Moulins Lafayette, IGA extra Marché Piché, Brasserie Shawbridge, Hôpital vétérinaire de Prévost, Encre à tout prix, Centre dentaire de Prévost, Dépanneur du Lac Renaud et le Bar du Village.

Un merci tout spécial aux pompiers de Prévost pour leur aide essentielle lors de la Guignolée et de la distribution des paniers.

Enfin, merci à toute la communauté pour votre générosité et votre solidarité — c'est grâce à vous que la magie de Noël a pu se rendre jusque dans les foyers qui en avaient le plus besoin.

De belles trouvailles à petits prix! – La Maison d'Entraide de Prévost est ouverte à tous, et chaque achat contribue directement à financer nos services à la communauté. Merci de faire une différence!

Vente au sac 6 février 2026
Remplissez un sac réutilisable pour 6 \$ au comptoir. Aussi: 50 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt (certaines exceptions s'appliquent)

Ventes à la friperie

30 et 31 janvier 2026
Étiquettes vertes à 50 % de rabais
13 et 14 février 2026
Étiquettes jaunes à 50 % de rabais
27 et 28 février 2026
Étiquettes rouges à 50 % de rabais

En achetant à la Maison, vous faites bien plus qu'un cadeau: vous soutenez votre communauté!



Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site web pour ne rien manquer de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux!

Convocation à l'assemblée générale annuelle du Journal des citoyens

- **Date et heure** : Jeudi 12 mars 2026 - 19 h 00
- **Lieu** : Les Sentiers commémoratifs, 2480, boul. Curé Labelle, Prévost, J0R 1T0

Ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président
5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (mars 2025)
6. Présentation et approbation des états financiers au 31 octobre 2025 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia: Parole aux membres
9. Levée de l'assemblée



* En devenant membre, vous pourrez assister et aurez le droit de vote. Voir page 3 pour plus de détails.

Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 16 h - Mardi au Vendredi : 9 h à 16 h - Samedi : 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost Qc J0R 1T0. | Tél.: 450-224-2507

Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org



Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*. Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration : Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes

Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :

Brian Parsons : brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Benoît Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca

Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Odette Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca

Gleason Théberge : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Normand Gosselin : ngosselin@journaldescitoyens.ca

Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Marie-Andrée Clermont,
Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes : Gleason Théberge

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard et Chloé Normandeau

Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 100 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :



Quand le don devient un fardeau

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

Au retour du congé des Fêtes, l'équipe de la Maison d'entraide de Prévost a découvert une situation qu'aucun organisme communautaire ne souhaite vivre.

Malgré une annonce claire indiquant qu'aucun don ne serait accepté durant la fermeture de Noël et du jour de l'An, une très grande quantité d'objets a été laissée devant les portes de l'organisme.

Plusieurs de ces dépôts ont été effectués directement au sol, exposés à la neige et au froid. Une partie a été fouillée, déplacée ou volée. Résultat : une proportion importante du matériel est devenue complètement inutilisable. Les images diffusées par l'organisme sur leur page Facebook ne montrent d'ailleurs qu'une partie de ce qui a été reçu, l'autre moitié ayant déjà été rangée par un employé durant les vacances.

Face à cette situation, la Maison d'entraide a tenu à rappeler, avec respect, mais avec clarté, plusieurs réalités souvent méconnues :

- elle n'est pas un écocentre;
- le traitement de dépôts faits hors des heures prévues exige énormément de temps et d'énergie;
- un don abîmé n'aide ni les personnes dans le besoin ni l'environnement;
- l'organisme n'est ni géré ni financé par la Ville, mais fonctionne comme un OBNL autonome, soutenu par des dons et par l'engagement citoyen.

Chaque don reçu doit pouvoir être trié, nettoyé, valorisé et revendu afin de financer les services communautaires. Lorsqu'un objet laissé à l'extérieur devient inutilisable, il finit malheureusement comme un déchet — à l'opposé même des objectifs de réduction du gaspillage et de réutilisation que plusieurs citoyens souhaitent pourtant soutenir.

Intention généreuse, effet contre-productif

Cet épisode soulève une question délicate, mais essentielle : comment un geste posé avec l'intention de donner peut-il produire l'effet inverse de celui recherché ?

C'est ici que la réflexion proposée par l'historien et économiste italien Carlo M. Cipolla* apporte un éclairage troublant, mais utile. Dans son essai sur *Les lois fondamentales de la stupidité humaine*, Cipolla définit un comportement « stupide » non pas par le manque d'intelligence ou de moralité, mais par son impact : un acte qui cause des pertes à autrui sans bénéfice réel pour celui qui l'accomplit.

Appliquée à la situation de la Maison d'entraide, cette grille de lecture met en lumière un paradoxe :

- les personnes qui déposent ces objets ne gagnent rien — sinon, parfois, le soulagement de s'être débarrassées d'un surplus;
- les bénévoles et employés subissent une charge supplémentaire, non prévue;
- la collectivité doit intervenir pour gérer ce qui devient, de fait, des déchets.

Personne n'en sort gagnant.

Un angle mort du civisme contemporain

Il ne s'agit pas ici de remettre en question la bonne volonté des citoyens. Au contraire. Ce que

révèle cette situation, c'est un angle mort du civisme moderne : la difficulté à penser un geste jusqu'à ses conséquences concrètes. Donner n'est pas un simple acte de dépôt. C'est un geste relationnel, qui suppose : l'écoute des consignes, le respect des capacités réelles des organismes et la reconnaissance du travail invisible des bénévoles.

Comme le rappelle la Maison d'entraide, cette réalité n'est pas unique à Prévost. Elle est vécue par la majorité des organismes communautaires qui acceptent des dons. Plus les ressources humaines sont limitées, plus chaque geste mal adapté pèse lourd.

Une invitation, pas une condamnation

Le message lancé par l'équipe de la Maison d'entraide n'est ni

accusateur ni moralisateur. Il est pédagogique. En respectant les consignes de dons, les citoyens posent un geste concret à la fois pour la communauté et pour l'environnement.

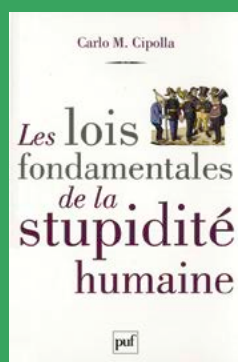
Dans une société où l'on valorise, à juste titre, le partage, la réutilisation et la solidarité, cet épisode nous invite à franchir une étape supplémentaire : passer de la bonne intention à la responsabilité collective.

Comme l'aurait sans doute formulé Cipolla, le véritable défi n'est pas d'éradiquer les comportements maladroits, mais de rendre leurs effets visibles afin que le geste de donner redevienne ce qu'il doit être : une aide, et non un fardeau.



Malgré une demande explicite, des objets ont été déposés et se sont accumulés à l'entrée de la Maison d'entraide de Prévost pendant sa période de fermeture.

Photo tirée d'un communiqué de la Maison d'entraide de Prévost



* Carlo Maria Cipolla (1922–2000) était un historien économique italien reconnu pour son érudition accessible et son humour intellectuel. Professeur à l'Université de Californie à Berkeley, il a marqué la discipline par ses analyses du commerce, de la technologie et de la santé publique dans l'Europe préindustrielle. Dans son essai humoristique *Allegro ma non troppo*, publié en 1988, Cipolla synthétise sa « théorie de la stupidité », dans un chapitre intitulé *Les lois fondamentales de la stupidité humaine*, une satire des comportements irrationnels à impact collectif. Ce texte, devenu culte, illustre sa capacité à mêler rigueur analytique et ironie sociale, et demeure un classique de la vulgarisation économique.

Le cri discret d'un mois chargé d'émotions

Magnaka Bian Josaphat Donald, chroniqueur en bioéthique

Les décorations scintillent, les chansons résonnent doucement dans les couloirs, les familles s'organisent, les souvenirs remontent... et nos résidents, eux, vivent ce moment chacun à sa façon. Certains attendent une visite qui tarde, d'autres se plongent dans la nostalgie d'un passé qu'ils chérissent ou qu'ils regrettent. Quelques-uns redoutent cette période où la solitude semble plus lourde que d'habitude.

Dans les résidences, ce mois provoque un Mayday particulier : un appel à reconnaître la sensibilité accrue, la solitude parfois, les élans de mémoire, et ce besoin de présence vraie — pas seulement festive, mais humaine.

Une scène, un visage

(Témoignage anonyme d'un préposé aux bénéficiaires) — Je me souviens d'un après-midi gris, quelques jours avant Noël, je marchais dans le couloir du troisième étage quand j'ai aperçu

Monsieur L., assis près de la fenêtre, non pas dans la salle commune mais dans un coin discret, avec devant lui une petite boîte de métal rouillée.

Je lui demande doucement : — Vous allez bien, Monsieur L. ? Il sourit, mais un sourire fade, presque sardonique. Puis me dit : — Ah... c'est la saison ! Puis il ouvre la boîte. À l'intérieur, une photo. Noir et blanc, légèrement tachée. Lui, jeune, avec sa femme. Sur la photo : un sapin, un rire, des bras enlacés. Il me dit : — Tout

le monde adore Noël ici... mais pour moi, c'est le jour où j'ai le plus froid. Pas dehors... ici (en posant sa main sur sa poitrine). — C'est drôle, hein ? On dit que c'est le temps de la chaleur humaine. Mais quand ta chaleur à toi est partie depuis longtemps, c'est plus compliqué.

Il n'accusait personne. Il ne demandait rien. Il racontait simplement une histoire tachée d'une vérité indéniable qu'on oublie parfois : la fête rappelle autant ce qu'on a... que ce qu'on a perdu.

Alors je suis resté muet pendant deux, cinq, peut-être dix minutes sans aucun geste. Juste ma présence. Et dans son regard, j'ai compris : pour certains résidents, décembre n'est pas une célébration ; c'est un carrefour émotionnel.

Ce témoignage, loin d'être une exception, représente pour reprendre les paroles de Lamartine : « la voix de ceux qui n'ont pas de voix ».

Décembre, ce miroir intime et collectif

Les fêtes ne créent pas les émotions : elles les amplifient. Elles révèlent la diversité des expériences au sein de la RPA (résidence pour personnes âgées) :

- Ceux qui attendent avec enthousiasme.
- Ceux qui s'en protègent.
- Ceux qui se souviennent.
- Ceux qui préfèrent oublier.
- Ceux qui aimeraient célébrer... mais n'ont plus personne avec qui le faire.

La fête devient alors un terrain bioéthique, où la neutralité, la sensibilité et le respect doivent cohabiter.

Ce que décembre peut cacher

La solitude émotionnelle — Même entouré, on peut se sentir isolé. Le contraste entre la joie



Un moment qu'elle appréciait particulièrement était celui où venait une visite rare : Rubis, le chien.

ambiante et le vécu intime peut être douloureux.

L'exclusion involontaire — Les résidents qui ne célèbrent pas (par choix ou par principe) peuvent se sentir dilués dans un décor pensé pour d'autres.

La surcharge affective. — Le personnel devient parfois le substitut d'une famille absente, sans toujours avoir le temps ou l'espace émotionnel nécessaire.

La pression implicite — « C'est Noël, soyez heureux ! » Une injonction douce, mais lourde pour certains.

Principes bioéthiques

Ces principes invitent à reconnaître l'autonomie de chacun, en respectant le droit de vivre le mois de décembre à son propre rythme. Ils encouragent une bienfaisance délicate, qui soutient et accompagne sans jamais blesser, fidèle à la non-malfaisance. Enfin, ils rappellent l'importance de la justice et du care, entendus comme un art subtil d'écoute, de respect des silences et d'attention à l'invisible.

Pistes pour un mois de décembre sensible et inclusif

Il s'agit de créer plusieurs espaces émotionnels — festifs, calmes ou tournés vers le souvenir — afin que chacun puisse choisir librement où se situer. Redonner au mot *invitation* son vrai sens, cultiver une présence simple et considérer les traditions comme des possibilités plutôt que des normes permet de respecter les rythmes et les vécus de chacun. Enfin, soutenir les équipes est essentiel, car une équipe reconvenue dans ses propres émotions est plus à même d'accompagner celles des résidents.

Décembre, en RPA, n'est pas seulement un temps de célébration. C'est un moment où la présence authentique prend plus de sens que les décorations. Un moment où la chaleur humaine compte plus que les symboles. Un moment où l'écoute devient un soin.

Nous n'avons pas à produire la magie des fêtes. Nous avons simplement à être présents — et c'est déjà immense.

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle — Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire — Rééducation vestibulaire
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

| PHYSIOTHÉRAPEUTES | OSTÉOPATHES |
|--------------------------|-------------------|
| Jasmine Perreault | Kim Aspirot |
| Caroline Perreault | Émilie Bérubé |
| Catherine Paquin | Nina Uytterhaeghe |
| Laurence Gauvin Couture | INFIRMIÈRE |
| Jasmine Guénette-Labelle | Johanne Roy |



CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322 www.physiodesmonts.com



Arrêter d'y penser!

Annoncez dans le Journal des citoyens!

11 100 exemplaires - 23 000 lecteurs

514 894-1678 - Lise Pinard - lisepinard@journaldescitoyens.ca

Pour une histoire du Cercle de fermières

Linda Rivest, Histoire et Archives Laurentides, direction@halaurentides.com

Le Cercle de Fermières de Saint-Jérôme célèbre son 75^e anniversaire cette année: voilà une belle occasion de mettre en valeur sa double mission de sauvegarde du patrimoine artisanal et d'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. Ce sera le thème d'une causerie présentée le 18 février par le Service des bibliothèques de la Ville de Saint-Jérôme, en collaboration avec Histoire et Archives Laurentides (HAL).

À cette occasion, Linda Rivest, Murielle Provencher présidente des Fermières de Saint-Jérôme, raconteront l'histoire de cette association féminine qui, au-delà de perpétuer et d'enseigner différentes techniques d'art textile, œuvre aussi à briser l'isolement chez les femmes, tout en soutenant

des organismes du milieu par le don de pièces d'artisanat réalisées par ses 165 membres.

Pour en savoir plus sur l'œuvre des Fermières, assistez à la conférence présentée le 18 février, à 18 h 30, à la salle Antony-Lessard de la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon. L'admission est

gratuite, mais il est préférable de s'inscrire à biblio.vsj.ca.

Une exposition à compter du 8 mars

Dans la foulée de cet événement, une exposition sur l'histoire du Cercle de Fermières de Saint-Jérôme, comprenant photos, artéfacts et pièces d'art textile, sera présentée dans le hall des locaux d'Histoire et Archives Laurentides, à la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon. Le vernissage aura lieu le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

CONFÉRENCE
LES FERMIÈRES SAINT-JÉRÔME,
TISSÉES SERRÉES DEPUIS 75 ANS

MERCREDI
18 FÉVRIER

DE 18 H 30 À 20 H
BIBLIOTHÈQUE MARIE-ANTOINETTE-FOUCHER
SALLE ANTONY-LESSARD

Cette conférence vous permettra de découvrir comment cette association, qui favorise l'implication des femmes de tous âges par la transmission de l'art textile, est toujours aussi populaire qu'à ses débuts.

INSCRIPTIONS À
BIBLIO.VSJ.CA



Bibliothèques
de Saint-Jérôme

Ville de
SAINT-JÉRÔME



À monsieur François Legault, Premier ministre du Québec, 7 janvier 2026

Assurer la survie de nos journaux représente une fraction infime de votre budget

Joël Deschênes, président de l'AMECQ

Qu'advierait-il de nos médias s'ils étaient tous contrôlés par des entreprises américaines, ou s'ils devenaient la propriété d'un ou deux conglomérats? Auriez-vous toujours confiance en eux? Vous devez convenir que de telles situations seraient inacceptables.

Au rythme où vont les choses, cela risque cependant d'arriver, plus tôt que tard. La presse locale peine à survivre et quand elle aura disparu, il ne restera plus que quelques grands joueurs.

L'information locale indépendante, celle que les journaux communautaires produisent depuis des décennies, est pourtant essentielle à notre démocratie. Sans elle, il n'y aurait aucun contrepoids aux

médias commerciaux et aux informations parfois partisans, et des communautés entières perdraient leurs voix.

Depuis la COVID, les médias communautaires voient leurs revenus de publicité chuter – même le gouvernement s'est détourné d'eux, au profit de Meta, pour la publication de ses messages! Ainsi, même avec les subventions reçues du ministère de la Culture et des

Communications via le PAMEC (programme d'aide au fonctionnement des médias communautaires), nos journaux membres sont dans le rouge. Nous cherchons tous activement des solutions pour réduire leurs coûts, mais ceux-ci augmentent quand même.

Nous croyons que le gouvernement peut faire la différence, même en période de compressions. Les sommes totales nécessaires

pour assurer la survie de nos journaux communautaires représentent une fraction infime du budget. Une hausse de 10 % du PAMEC et la reprise des publicités gouvernementales dans nos journaux seraient sans doute suffisantes.

Demeurant persuadé que vous serez sensible à notre requête, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

NOTE

Cette lettre a été rédigée le 7 janvier dernier par le président de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), Joël Deschênes, à l'attention du premier ministre du Québec, François Legault. Bien que celui-ci ait annoncé sa démission, elle ne sera effective qu'à la fin avril alors qu'un nouveau chef aura été élu au sein de la CAQ.

Nous avons choisi de la republier, estimant que les enjeux qu'elle soulève demeurent pleinement pertinents et devraient interpeller tout autant la personne appelée à lui succéder à la tête du gouvernement du Québec.

Ensemble, on écrit le Québec



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 19 janvier 2026

La séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 19 janvier 2026, a été marquée par des décisions structurantes touchant la gouvernance interne, la transition énergétique et la gestion des infrastructures. Parmi les faits saillants, on note la mise en place d'une nouvelle structure politique et administrative visant à accroître la reddition de comptes et l'efficacité des élus à travers des groupes responsables et des agents de liaison.

Sur le plan environnemental, la Ville intensifie ses efforts d'électrification en ajustant ses programmes de subventions pour favoriser la conversion complète vers l'électricité plutôt que la biénergie. Parallèlement, le programme de végétalisation des rives est étendu à l'ensemble des lacs du territoire pour pallier le manque de participation initial. Enfin, d'importants ajustements budgétaires ont été nécessaires pour des projets d'infrastructures routières en raison de contraintes géologiques imprévues, tandis que le conseil a adopté un nouveau code d'éthique et de déontologie pour les élus.

Gouvernance et restructuration administrative

Une réforme majeure de la structure politique et administrative a été adoptée afin de mieux répondre aux engagements électoraux et d'optimiser le suivi des dossiers municipaux.

Nouvelle structure de groupes responsables – Le conseil a officialisé la création de six groupes responsables – Administration, finances et ressources humaines; Loisirs, culture et vie associative; Qualité de vie et développement social; Participation citoyenne et communications; Environnement, mobilité durable et réduction des GES; Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique. Chaque groupe sera dirigé par des élus chargés de superviser des secteurs spécifiques et de produire un rapport annuel public. La liste des élus associés aux différents groupes sera bientôt accessible sur le site de la Ville.

Agents de liaison et comités – La Ville introduit le rôle d'agent de liaison pour assurer un pont direct entre l'administration et les organismes communautaires. Ces agents assisteront aux rencontres des organismes (sur invitation) pour faciliter la communication et le soutien financier sans nécessairement disposer d'un droit de vote.

Par ailleurs, les commissions et comités existants ont été réévalués : certains ont été abolis pour manque de performance, tandis que d'autres, comme le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le Comité de la famille, sont maintenus et intégrés aux nouveaux groupes responsables.

Transition énergétique et développement durable

La Ville de Prévost réaligne ses incitatifs financiers pour accélérer la décarbonation du secteur résidentiel et la protection de ses écosystèmes aquatiques.

Électrification résidentielle (Règlements 837-1 et 838-2) – Le conseil a modifié ses programmes d'aide financière pour favoriser l'électrification complète au détriment des énergies fossiles :

- Hausse des subventions : Le montant pour le passage du gaz ou mazout vers l'électrique passe de 350 \$ à 500 \$.
- Appareils ménagers : La subvention pour le remplacement des poêles, foyers, sècheuses et chauffe-eau passe de 150 \$ à 250 \$.
- Réduction pour la biénergie : Afin d'encourager la conversion 100 % électrique, l'aide pour l'ajout de la biénergie à un système existant est réduite de 350 \$ à 200 \$.
- Statistiques de conversion : À ce jour, environ 20 % des résidences de Prévost (93 installations sur un potentiel de 500) ont été converties vers l'électrique ou la biénergie.

Protection des lacs et environnement

- Végétalisation des rives (Règlement 846-1) – Le programme de subvention pour la plantation d'arbres, initialement réservé au lac Saint-François, est désormais étendu à tous les lacs de la ville. Un budget de 1 500 \$ est prévu pour 2026.
- Consommation responsable : Le programme de subvention pour l'achat de contenants réutilisables est prolongé de 12 mois. À ce jour, 2 286 \$ ont été versés à quatre commerces participants (sur un budget de 9 000 \$).
- Qualité de l'eau – Désignation de représentants (Joey Leckman et Frédéric Marceau) au sein du Comité municipal de protection du bassin versant de la rivière du Nord.

Plaidoyer constitutionnel

Le maire a porté le message des élèves de l'école Champ-Fleurie

jusqu'à l'Assemblée nationale en décembre dernier, lors de la remise de la Chaise des générations « Notre futur n'est pas entre nos mains, mais malheureusement il est entre les vôtres. »

Séance d'information sur l'efficacité énergétique

L'organisme Écohabitation tiendra une rencontre gratuite le 25 février pour présenter le programme « Je Rénov Éco ». L'organisme cible les propriétaires utilisant le mazout ou le gaz. Le but à atteindre est une électrification intelligente aidée de subventions d'Hydro-Québec (pouvant dépasser 75 %).

Plan climat de la MRC

La MRC de La Rivière-du-Nord élabore actuellement son Plan climat. Les citoyens sont invités à s'impliquer via : une consultation publique le 28 janvier. Des sondages en ligne disponibles sur le site web de la MRC jusqu'au 13 février.

Gestion financière et infrastructures

La Ville de Prévost accélère deux projets structurants touchant directement les infrastructures communautaires. D'une part, elle se prépare à déposer, avant février 2026, une demande de subvention pour l'agrandissement du terrain de baseball municipal dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air. L'objectif est clair : permettre aux jeunes joueurs de niveau bantam et plus de poursuivre leur parcours sportif à Prévost, tout en bonifiant les installations pour les ligues adultes. La subvention pourrait couvrir jusqu'à 66 % des coûts, le reste du financement provenant du fonds de parc et de terrains de jeux, auquel pourraient s'ajouter des commandites. Une consultation des associations sportives et des citoyens est prévue si l'aide financière est accordée.

Parallèlement, le projet de la nouvelle bibliothèque entre dans une phase décisive. L'appel d'offres sera lancé sous peu, avec une attribution du contrat attendue au printemps 2026 et un démarrage rapide des travaux. Le chantier a toutefois pris un an de retard en raison de l'étalement des programmes de subvention gouvernementaux.

La séance a aussi permis d'entériner plusieurs dépenses importantes liées à l'entretien du territoire et à l'acquisition d'équipements.

Engagements financiers majeurs

- Approbation de 3 498 675 \$ pour le compte général et

1 814 554 \$ en nouveaux engagements de commande.

- Allocation annuelle récurrente de 50 000 \$ pour la mise à jour des équipements informatiques et du mobilier de bureau.
- Service de la dette : affectation d'une somme de 300 000 \$ provenant du budget 2026.
- Emprunt de 464 000 \$ sur 10 ans pour l'achat d'un camion 12 roues destiné à la Direction des infrastructures.

Infrastructures et imprévus

- Ruisseau Marois et nouvelle rue : une augmentation de contrat de 112 441,36 \$ a été autorisée pour les travaux entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale. Ce dépassement est justifié par l'instabilité du sol ayant causé un glissement de terrain majeur lors de tempêtes de pluie.
- Réserve d'eau potable (Secteur PSL) : frais supplémentaires de 3 249 \$ pour la surveillance des travaux, la durée du chantier étant passée de 12 à 18 mois.
- Droit de préemption : la Ville annonce qu'elle désire assujettir deux lots situés près de l'ancien site de Dynamitage Saint-Pierre (secteur Blastford) à son droit de préemption pour de futurs aménagements d'infrastructures municipales.

Aménagement commercial et zonage

Le conseil a traité des demandes concernant les propriétés du 2799 et 2801, boulevard du Curé-Labelle (secteur A&W et Pizza Salvatore) :

- Dégagements mineurs : acceptation d'une seconde enseigne attachée au bâtiment et d'un menu de 3,24 m² (supérieur au 1,5 m² permis) pour accommoder le service au volant.
- Précision sur le zonage : la mairie a souligné que la Ville n'a pas le pouvoir de refuser une chaîne de restauration rapide si le zonage permet l'usage « restaurant », répondant ainsi à certaines préoccupations citoyennes sur la « malbouffe ».

Projets culturels et sportifs

- Festival de la BD : une demande de subvention de 25 000 \$ (partenariat 50/50) pour le virage numérique du festival, incluant la création de contenu virtuel et d'expositions numériques.
- Infrastructure sportive : un dépôt d'une demande d'aide financière pour l'agrandissement du terrain de baseball du parc

Val-des-Monts (ou de la rivière du Nord).

Ressources humaines et éthiques

- Code d'éthique (Règlement 866) : adoption officielle du nouveau code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Embauche de monsieur Pierre Olivier Bourgeois à titre de contremaître permanent des travaux publics.

Périodes de questions

Pour les périodes de questions, le maire a décidé d'accueillir les questions des citoyens en quittant son siège de maire et en s'installant à quelques pieds du micro des citoyens. L'atmosphère ainsi créée est apparue plus conviviale et respectueuse de part et d'autre.

Les deux périodes de questions citoyennes de la séance du conseil municipal de Prévost ont offert un aperçu révélateur des préoccupations locales et des orientations de l'administration. Les échanges ont d'abord porté sur des enjeux de terrain touchant directement la qualité de vie des résidents. La sécurité routière, notamment sur la rue Huot, a suscité des inquiétudes quant au respect de la signalisation temporaire, tandis que les nuisances liées au transport de remblai dans le secteur de la Fondation du Nord ont été dénoncées pour leurs impacts sur le quotidien des citoyens. La protection des milieux humides a également été abordée, mettant en évidence les limites d'intervention de la Ville face aux expertises environnementales privées.

La seconde période de questions s'est concentrée sur des dossiers plus structurants. Le conseil a expliqué sa stratégie de gestion des surplus budgétaires, privilégiant leur affectation à la réduction de la dette afin de contenir la pression fiscale. Les discussions sur le zonage et le développement résidentiel ont rappelé l'importance des mécanismes de consultation publique, particulièrement dans les secteurs sensibles. Les besoins en infrastructures scolaires et sportives, de même que la planification à long terme des équipements municipaux, ont complété les échanges. Dans un climat décrit comme ouvert et direct, le conseil a réaffirmé sa volonté de maintenir un dialogue étroit avec la population.

vivez

Prévost

JANVIER 2026



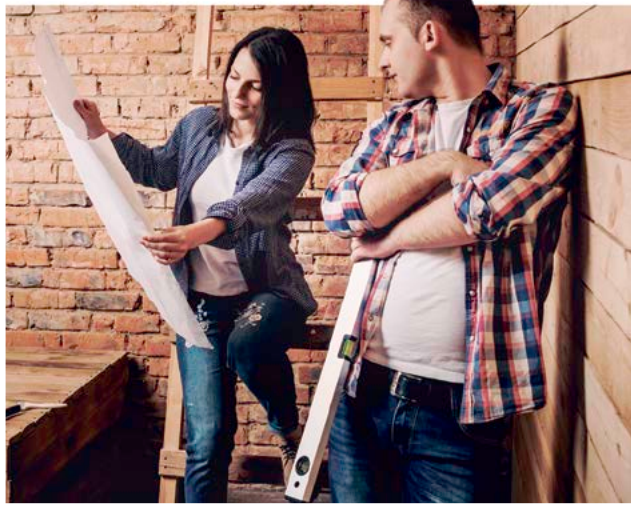
Ici pour profiter
de l'hiver

**ATTACHE
TA TUQUE!**
DÈS 18 H // ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI

7 FÉVRIER

Été 2026
La Ville recrute!

Prévost
ici pour inspirer



URBANISME

Demandes de permis maintenant disponibles en ligne

L'ensemble des formulaires pour les demandes de permis à l'urbanisme de la Ville de Prévost peuvent désormais être entièrement complétés et soumis en ligne via le Portail citoyen de la Ville. Les versions en format PDF demeurent également disponibles.

Que ce soit pour l'installation d'une clôture, d'un balcon, d'une piscine ou pour tout autre projet de rénovation, les Prévostois-es peuvent maintenant compléter les formulaires de demandes de permis directement sur le Portail citoyen.

Ce service reflète la volonté de la Ville de Prévost d'être en amélioration continue et de faciliter la vie de ses citoyens, ainsi que d'améliorer et de simplifier les processus internes pour les demandes de permis. Ce travail se poursuivra en 2026, notamment pour les demandes de permis à l'environnement.

Pour faire une demande de permis en ligne



Image d'inspiration

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

L'appel d'offre bientôt lancé

La Ville de Prévost s'apprête à franchir une étape importante du projet de sa nouvelle bibliothèque, soit le lancement de l'appel d'offres pour la construction de cette infrastructure culturelle tant attendue par tous ses citoyens.

Ce jalon marque le passage concret vers la réalisation d'un lieu rassembleur, moderne et accessible, pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté prévostoise. La future bibliothèque se veut bien plus qu'un espace de prêt de livres : grâce à des zones dédiées, une salle multifonctionnelle et une salle communautaire, elle sera un véritable pôle de vie culturelle, de savoir, de rencontre et d'innovation, situé dans le nouveau « centre-vie » de Prévost, au Cœur des courants.

Le projet de la nouvelle bibliothèque sera en partie financé par des subventions gouvernementales. Le lancement de l'appel d'offres en février 2026 permettra aux entreprises qualifiées de soumettre leur proposition pour la construction du projet dans le respect des normes de qualité, de durabilité et de gestion responsable des fonds publics. Cette étape s'inscrit dans une planification rigoureuse et transparente d'un secteur en pleine évolution à Prévost, qui comprendra à terme la nouvelle école secondaire, une nouvelle rue, un pont, un parc incluant un amphithéâtre extérieur et un écoquartier.

La Ville continuera d'informer la population de la progression du projet au fil des prochaines étapes. La nouvelle bibliothèque de Prévost représente un investissement structurant pour la collectivité : un legs culturel et social destiné à enrichir la qualité de vie des citoyens, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Pour suivre l'évolution du Cœur des courants à Prévost : coeurdescourants.ca



Services municipaux

Nos heures d'ouverture sont proloooooongées !

Tous les vendredis, les services municipaux sont accessibles à l'hôtel de ville, toute la journée.

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :



Janvier 2026

Abonnez-vous aux alertes collectes

| | |
|---------------------|-------------------|
| Vendredi | 30 janvier |
| Recyclage | |
| Mardi | 3 février |
| Matières organiques | |

Nouvel horaire des collectes 2026

citoyen.ville.prevost.qc.ca/rappels-collectes

INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES!



DISPONIBLE SUR
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Téléchargez l'application



EMPLOIS

La Ville recrute pour la saison estivale

La Ville de Prévost est présentement en période de recrutement pour combler des postes saisonniers dans certains de ses services.

Service des loisirs

- Responsable de camp de jour
- Chef d'équipe de camp de jour
- animateur de camp de jour
- Accompagnateur
- Sauveteur

Les candidatures doivent être soumises avant le 22 février 2026. Les personnes intéressées doivent répondre aux critères mentionnés dans l'offre d'emploi disponible sur notre site et être âgées de 16 ans ou plus.

Service de la sécurité communautaire

- Agent·e, sécurité communautaire

Service de l'ingénierie et des travaux publics

- Plusieurs postes de journaliers saisonniers

Pour rester à l'affût des postes ouverts et pour postuler :

 ville.prevost.qc.ca/emplois

DÉNEIGEMENT

Un travail d'équipe, pour votre sécurité



Le saviez-vous ? Lors d'opérations de déneigement, les équipes de la Ville de Prévost tiennent compte de plusieurs facteurs afin de planifier les parcours :

- L'intensité, le type et la durée des précipitations;
- Les priorités établies (les rues principales seront dégagées en premier afin de maintenir l'accès aux services d'urgences);
- Les conditions météorologiques (grand froid, vent, verglas).

Nos équipes travaillent rigoureusement afin de limiter les inconvénients, tout en assurant la sécurité des citoyens. Les opérations de déneigement se déroulent en plusieurs étapes (soufflage, chargement et transport) et peuvent nécessiter plusieurs passages dans une même rue.

De plus, chaque tempête est différente et les opérations de déneigement ne s'effectuent pas nécessairement de la même façon d'une tempête à l'autre. Nous sollicitons donc votre compréhension,

vos collaboration et votre patience lors de ces opérations. Soyez assurés qu'à chaque tempête, nos équipes travaillent fort afin d'assurer un déneigement rapide, efficace et sécuritaire.

Pour toute urgence concernant le déneigement, nous vous invitons à effectuer une requête auprès du Service aux citoyens en composant le 311 ou en envoyant un courriel à servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca.

Parlant de sécurité...

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Prévost en profite pour vous rappeler qu'après chaque averse de neige, il est très important de déblayer et déglacer les escaliers, portes, balcons et fenêtres qui servent d'issues de secours et de moyens d'évacuation qui permettent d'accéder à la voie publique.

Ces actions vous permettront non seulement de pouvoir quitter aisément votre logis en cas d'incendie et/ou de mesures d'urgence, mais faciliteront également le travail des intervenants d'urgences.



Mon bac brun en hiver

Personne n'aime que son bac ne se vide pas au complet parce que des matières ont adhéré au fond en raison du gel. Voici quelques trucs pour éviter cette fâcheuse situation :

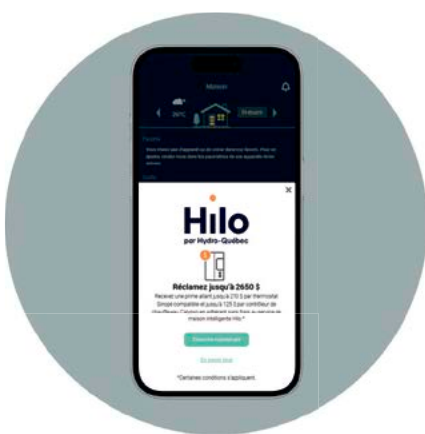
- Déposez un morceau de carton ou un journal au fond du bac.
- Ne déposez pas de liquides dans le bac brun (jus, lait, café, etc.).
- Entourez les matières humides (résidus de fruits et légumes, sachets de thé, filtres à café, etc.) d'une feuille de papier journal pour absorber le surplus de liquide qui pourrait s'en dégager.
- Congelez les matières avant de les déposer dans votre bac brun. De cette façon, votre bac brun devrait rester propre tout l'hiver et vous n'aurez pas à le nettoyer au printemps !

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'HYDRO-QUÉBEC

Inscription au programme Hilo

Bonne nouvelle pour les citoyens : en vous inscrivant au programme Hilo d'Hydro-Québec pour votre résidence, vous êtes admissible à une aide financière de 100 \$ offerte par la Ville de Prévost. Le montant est accordé après l'installation initiale des composantes choisies. Attention, tout ajout ultérieur ne sera pas couvert par cette aide. Profitez-en pour optimiser votre consommation d'énergie tout en bénéficiant d'une récompense !

Pour vous inscrire :  ville.prevost.qc.ca/hilo



ACTIVITÉS D'HIVER

Allons jouer dehors !

Glissade sur neige

Libre accès tous les jours au terrain de soccer des Clos-Prévostois, sur la rue du Clos-Toumalin. Apportez votre traîneau !

Activités sur les sentiers

Parc de la Coulée

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : parcdelacoulee@hotmail.com

Forêt Héritage

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike
Coût : gratuit, carte de membre nécessaire
Détails : heritagedunord.org

Parc de la Rivière-du-Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : différents tarifs
Détails : parcrivieredunord.ca

Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche
Coût : gratuit pour cet hiver
Heures d'ouverture de la Gare de Prévost :
 10 h à 16 h, tous les jours, lorsque les conditions le permettent
Consignes et détails : ptittraindunord.com/skier

Patinoires extérieures

Pour connaître l'emplacement et l'état des patinoires :

 ville.prevost.qc.ca/patinoires



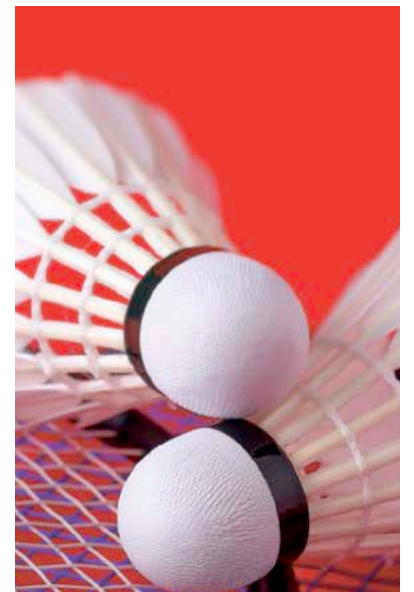
DU 6 JANVIER AU 10 MARS

Défi château de neige 2026

Cette initiative de Loisirs Laurentides vise à promouvoir les saines habitudes de vie et favoriser l'activité physique en plein air l'hiver.

Prêt à relever le défi ?

- 1- Lisez attentivement les consignes de sécurité disponibles au defichateaudeneige.ca
- 2- Construisez votre plus beau château de neige.
- 3- Prenez-le en photo en mode paysage.
- 4- Inscrivez-vous sur defichateaudeneige.ca et envoyez votre photo pour courir la chance de gagner un des nombreux prix !



Activités libres en gymnase

Badminton

École du Champ-Fleuri
 Lundi, 18 h 30 - 22 h*
 Vendredi, 18 h 30 - 22 h*

* Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30

Pickleball

École du Champ-Fleuri

Judi, 18 h 30 - 22 h
 Dimanche, 14 h - 18 h

Pas d'activité libre les 5 et 6 avril

SEMAINE DE RELÂCHE 2026

Camp des neiges

DU 2 AU 6 MARS | 5 À 12 ANS

Le camp des neiges de la Ville de Prévost offrira aux enfants une foule d'activités extérieures et intérieures tout au long de la semaine : jeux coopératif, bricolage, dessins et bien plus. Chaque jour, une activité spéciale sera proposée :

- Lundi :** Laser Tag endiable
- Mardi :** peinture créative
- Mercredi :** glissade sur tube
- Judi :** bricolage surprise
- Vendredi :** journée pyjama et film

Horaire : du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h
Coût : 150 \$ / semaine
Lieu : école des Falaises (977, rue Marchand)

Inscriptions dès maintenant pour la semaine complète seulement (en ligne ou en personne à nos bureaux au 2772, boul. du Curé-Labelle). Le camp des neiges est offert seulement aux résidents de Prévost. La carte Accès-loisirs de votre enfant doit être à jour pour procéder à l'inscription.

 ville.prevost.qc.ca/inscription



loisirs et sécurité incendie



Duo Beija-Flor



Matt Dupont

Uliana Drugova

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Duo Beija-Flor

Songes d'ailleurs

Dimanche 25 janvier 2026, 14 h 30

Un concert unique et un duo rare, flûte et guitare, à découvrir !

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Matt Dupont et Jérémie Roy

Et si la harpe m'était récitée

Dimanche 8 février 2026, 14 h 30

Ce mariage harmonieux et heureux de la littérature et du répertoire emblématique de la harpe est accessible à tous, pour notre plus grand plaisir !

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Duo Drugova-Broekaert

Autour de Lili Boulanger

Dimanche 22 février 2026, 14 h 30

Dans un programme pour violon et piano, Uliana Drugova et Michel-Alexandre Broekaert explorent l'univers de la célèbre compositrice française Lili Boulanger (1893-1918).

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale)

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com



Gratuit!

3 À 5 ANS

Heure du conte

Mercredi 11 février, 10 h 30
Samedi 14 février, 10 h
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Places limitées
Inscription en ligne

0 À 2 ANS

Atelier d'éveil à la lecture

Mardi 10 février, 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Places limitées
Inscription en ligne

 ville.prevast.qc.ca/inscription



CENDRES DE FOYER

5 trucs importants pour prévenir les incendies

Rien de tel qu'un bon feu de foyer au bois en cette période hivernale. Par contre, afin d'éviter les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone, voici cinq mesures à prendre avec les cendres du foyer.

- Videz régulièrement les cendres du foyer à l'aide d'une pelle de métal, jamais à l'aide d'un aspirateur;
- Mettez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortez le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- Installez le contenant sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 mètre de tout objet;
- Attendez au moins sept jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant et brassez les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.



Pour les 40 ans et plus

Club Soleil

Des activités de jour,
des amitiés pour toujours.

 Club Soleil de Prévost

vivez|Prévost



Inscriptions soccer été 2026

FC BORÉAL

Inscriptions en ligne dès le 31 janvier au fcboreal.ca

25 \$ de rabais pour inscription hâtive jusqu'au 23 février



Inscriptions baseball été 2026

Association de baseball mineur de Prévost

Inscriptions en ligne du 2 au 20 février au baseballprevost.com



ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD Horaire des activités libres

Consultez l'horaire des activités libres sur le site Internet de l'aréna Rivière-du-Nord.



Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 9 février, 19 h
Lundi 9 mars, 19 h
Lundi 13 avril, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevost.qc.ca/elus



Desjardins
Caisse de la Rivière-du-Nord
PRÉSENTE

ATTACHE TA TUQUE!

7 FÉVRIER

DÈS 18 H // ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI

18 H // BREUVAGES ET NOURRITURE
DJ JAY-DÉE / ANIMATION
ZONE DÉTENTE

19 H 15 // SPECTACLE DE LASER MUSICAL

19 H 30 // SPECTACLE DE LA GRANDE VEILLÉE DU 2 PIERROTS

21 H // SPECTACLE DE LASER MUSICAL







Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : ville.prevost.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !   



Inscrivez-vous



Nouvelle année, nouvelle programmation

Gilles Brodeur

La nouvelle année est bien amorcée au Club Soleil de Prévost. Depuis le 6 janvier, les membres profitent déjà d'une programmation variée d'activités sociales, sportives et culturelles, conçues pour favoriser le plaisir, la santé et la convivialité.



Sourires et concentration lors du cours de danse en ligne.

Photo courtoisie

La session de sept cours de danse en ligne a débuté le lundi 12 janvier. Bonne nouvelle pour ceux qui souhaiteraient s'y joindre : une nouvelle session commencera le 2 mars prochain. Par ailleurs, la programmation 2026 est maintenant disponible et présente une belle diversité d'activités prévues au cours de l'année. Le tout nouveau dépliant peut être consulté sur la page Facebook du Club Soleil de Prévost, où l'on retrouve également les dates des activités, ateliers et sorties à venir.

Les personnes à fibre artistique ne sont pas en reste : des cours de peinture à l'acrylique et à l'huile sont offerts par Ginette Thiffault.



Notre deuxième affiche du Club Soleil de Prévost, a été installée devant l'église de Shawbridge à l'endroit même où nous pratiquons nos activités.

Photo courtoisie

Les détails sont aussi accessibles sur la page Facebook du club.

Des activités de jour, des amitiés pour toujours

« C'est plus qu'un slogan, c'est l'esprit qui nous anime jour après jour au Club Soleil », souligne la présidente, Suzanne Monette. Elle invite l'ensemble des citoyens

et citoyennes de Prévost à venir découvrir les activités offertes et à se joindre au club pour une année riche en rencontres et en bonne humeur.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de communiquer avec Suzanne Monette au 450 224-5612.

Le plaisir d'apprendre en bonne compagnie !

Éric Gélinas

Partie intégrante de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, l'UTA est présente dans les Laurentides grâce à un groupe de bénévoles locaux qui tient compte des souhaits des résidents qui participent à ses activités. Les professeurs ont en commun d'être des passionnés dans leur domaine ainsi que d'excellents pédagogues et sont tous accrédités au préalable par l'Université.

L'UTA permet aux gens de plus de 50 ans de vivre à fond leurs années de retraite en nourrissant leur soif d'apprentissage et de culture. Au fil des semaines, les cours donnent lieu à de belles rencontres entre les étudiants, car l'UTA a aussi pour mission de vous permettre de socialiser dans un contexte des plus détendu, car il n'y a aucun examen à la fin des cours! Les étudiants ont ainsi l'occasion de rencontrer des gens aux goûts et aux intérêts communs et d'échanger entre eux sans prétention, les camarades de classe sont aussi une excellente source d'apprentissage compte tenu du bagage professionnel et personnel accumulé.

L'UTA lance présentement sa session de l'Hiver 2026, dans les prochains mois, l'UTA offrira des

cours et des conférences les mardis, mercredis et jeudis dans les municipalités suivantes : Saint-Sauveur, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Jérôme et Lachute. La programmation sera fort diversifiée et plusieurs sujets seront abordés, le tout à un coût modique, voici un bref résumé des cinq grands thèmes de la programmation qui vous est offerte.

Saviez-vous que l'Asie est le nouveau centre du monde ?

Vous en apprendrez plus sur cette région qui produit maintenant 60 % de la richesse mondiale et génère près des deux tiers de la croissance économique de la planète. En plus de la Chine, des pays comme l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et autres pays émergents permettront éventuellement à

l'Asie de repositionner l'équilibre mondial. Venez apprendre les défis et opportunités que cette croissance asiatique offre à nous, résidents de l'Occident.

Les sciences et les technologies, des effets concrets sur notre vie

Les microbes contre-attaquent et certains antibiotiques sont moins efficaces qu'auparavant, devrait-on s'inquiéter? Oui, répond l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Venez apprendre les pistes de solutions envisagées. Ce thème couvrira également la toxicologie et la pollution environnementale, les effets sur votre corps de la pollution de l'air, de l'eau et des pesticides agricoles. Nous explorerons également les possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour traiter les enjeux de santé mentale et les problèmes d'apprentissage.

Des informations utiles pour les aînés

Où en sommes-nous avec le maintien à domicile en fin de vie, venez en apprendre plus sur les



Photo extraite de la brochure de la programmation de l'UTA

ressources disponibles, vos droits et les limites actuelles du système de santé? Vous obtiendrez également des conseils pour bien vieillir et pour choisir la portée et le sens à donner à la dernière étape de la vie. Nous aborderons également la désinformation propagée par les réseaux sociaux et Internet, comment garder son sens critique à travers ce méandre de messages polarisés remplis de demi-vérités.

La santé

Vous pensez vraiment qu'autrefois tout était mieux? Venez apprendre comment le cerveau peut vous jouer des tours en vieillissant. Vous voulez colorer votre vie et la rendre plus pimpante? Une spécialiste viendra vous donner le code de couleurs pour y arriver tout

en explorant les effets physiologiques et psychologiques qui s'y rattachent. Finalement, plusieurs notions de notre ADN seront explorées ainsi que leur rôle avec l'agriculture, les mathématiques et bien d'autres domaines.

L'art et la mythologie grecque

Découvrez l'origine grecque ou romaine de plusieurs expressions qui nous sont familières. Redécouvrez la mythologie de ces civilisations et leur présence encore actuelle dans les arts contemporains.

Voici le lien pour consulter la programmation détaillée et vous inscrire, ne tardez pas, car les places sont limitées: www.USherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/ltd



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 12 janvier 2026

Le maire souligne la présence d'un invité spécial: le député fédéral Tim Watchorn est présent lors de la séance. Il précise que l'adoption du budget aura lieu le 26 janvier prochain. Par ailleurs, la députée provinciale, madame Sonia Bélanger, a été rencontrée au sujet de certains dossiers, notamment le chemin Hervé, la décontamination du parc Gilbert-Aubin et certaines demandes de subventions qui ont été faites. Le maire a bon espoir que cette rencontre permettra de faciliter le traitement de ces dossiers.

Subventions

Le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) subventionnera des travaux sur le chemin de la Montagne, entre le chemin de la Lisière et le chemin de la Gare, pour un montant de 375000 \$. Il s'agit donc d'une très bonne nouvelle.

De plus, la SAAQ fournira une aide financière de près de 10000 \$ afin de soutenir une campagne sur la sécurité routière. Au fil des années, plusieurs citoyens ont amené

leurs préoccupations face à cet enjeu au Conseil. Cette campagne sera donc une occasion de plus pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de la sécurité.

Direction générale et ressources humaines

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Caroline Aubertin, a annoncé sa démission. Madame Cathy Durocher, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, occupera les fonctions par intérim.

Finances

Les frais impartis aux immobilisations pour l'écocentre et le service de sécurité incendie ont été affectés au fonds de roulement sur une période de dix ans. Il a été expliqué que c'est en quelque sorte comme si la Municipalité s'empruntait de l'argent à elle-même. Ces frais, qui sont bien prévus au sein des ententes intermunicipales, auraient manqué à paraître au budget d'opérations et s'élèvent à 64 715 \$ pour l'écocentre et 170 000 \$ pour le service incendie.

Le contrat annuel pour les services informatiques a été renouvelé et s'élève à 41 052,97 \$ pour l'année.

Les Sommets inc. contestent à nouveau le rôle d'évaluation

Le Tribunal administratif du Québec a été saisi de la contestation du rôle triennal 2025-2027 par l'entreprise Les Sommets de la Vallée inc. La Municipalité n'a donc d'autre choix que de mandater des procureurs pour assurer sa défense. Rappelons que le rôle 2022-2024 avait également été contesté et que l'entreprise avait eu partiellement gain de cause devant la justice. Le *Journal* a demandé des précisions supplémentaires et reviendra sur le sujet en février prochain.

Urbanisme et environnement

L'organisme de bassin versant de la rivière du Nord a formé un comité visant la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière. Ainsi, 28 municipalités, dont

Piedmont, ont signé une déclaration d'engagement et participeront à la mise sur pied du comité en y nommant un élu et un employé municipal. La conseillère Maryse Fontaine et le conseiller en environnement Sébastien Simard y siègeront.

Messieurs Jean Fafard et Michel Lacasse ont été nommés au comité consultatif sur l'urbanisme (CCU).

Les règlements d'urbanisme devant être adoptés dans la foulée du nouveau plan d'urbanisme prendront plus de temps que la loi ne le permet. Le Conseil a expliqué que les élections en sont la cause principale. Une demande de prolongation a donc été achevée au ministère des Affaires municipales et de l'habitation afin de prolonger le délai légal pour le dépôt de la réglementation.

Mots des conseillers

Le Café des aînés reprend le service et tous les citoyens, peu importe leur âge, y sont conviés. Les non-résidents peuvent même y participer au faible coût de 15 \$ par année.

Sécurité incendie - Du personnel sera bientôt présent à la caserne 24 h sur 24. Évidemment, cela nécessite de procéder à l'embauche de pompiers. Les résultats des tests et examens seront connus fin février. Le temps des Fêtes a été riche en intempéries. On remercie tout le personnel de la Municipalité qui s'est mobilisé pour assurer les opérations de déneigement.

La Régie des eaux tiendra désormais une rencontre par mois. La prochaine aura lieu le 29 janvier, et le public y est convié.

Les comités consultatifs sur l'environnement et l'urbanisme vont commencer à effectuer leurs travaux bientôt, en février. Un suivi sera donc effectué pour informer les citoyens.

PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTION

6.99\$
POUR UNE BIÈRE LIMITÉE, SUR CERTAINES VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES. DES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

SHAWBRIDGE
LA PIZZA D'ICI POUR LES GENS D'ICI

SHAWBRIDGE
LE PLAISIR DE LA BIÈRE, SANS ALCOOL

3.29\$ L'UNITÉ
12.99\$ POUR 4
*TAXES ET CONSIGNES POUR UNE BIÈRE LIMITÉE, DES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

PROMOTIONS VALIDES SEULEMENT AU P'TIT MAGASIN SHAWBRIDGE ET DANS LES ÉPICERIES PARTICIPANTES 3023 BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST

Avis d'inventaire

Lucie Juneau, décédée le 20 août 2025, domiciliée au 1416, des Grives, Prévost, QC

L'inventaire peut être consulté au 751, chemin Tamaracouta, Mille-Isles, QC.

Carl Whitlock, liquidateur.
carlwhitlock22@hotmail.com

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 12 janvier 2026

Présidée par Sylvain Harvey, le maire suppléant, cette séance du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a été l'occasion d'entériner des orientations déterminantes pour l'année à venir.

Finances

Le conseil municipal a approuvé les listes de factures acquittées au 31 décembre 2025 pour un montant de 686 612,67 \$, celles à payer à la même date pour 819 895,86 \$, ainsi que les factures prévues pour paiement en 2026 s'élevant à 118 092,38 \$.

La Municipalité a accepté l'offre de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Nord pour un emprunt par billets de 498 400 \$ à un taux d'intérêt avantageux de 3,89 % afin de refinancer plusieurs règlements d'emprunt antérieurs.

Le conseil municipal a adopté le règlement sur le traitement des élus qui ajuste la rémunération annuelle du maire à 29 531,48 \$ et celle des conseillers municipaux à 9 843,80 \$, assorties d'une allocation de dépenses correspondant à 50 % du salaire. Il a été précisé que ces hausses sont désormais arrimées aux augmentations salariales accordées aux employés municipaux afin de maintenir une cohérence interne au sein de SADL.

Vie communautaire

Les élus annelacois ont réaffirmé leur appui au milieu communautaire en versant quatre dons de 300 \$ chacun à Loisirs Laurentides, pour soutenir le Fonds de l'athlète des Laurentides et favoriser l'accès gratuit aux activités sportives; L'Ombre-Elle, une maison d'aide et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, qui est confrontée à des difficultés financières après la fin de certaines subventions; Palliac, un organisme offrant du soutien et du répit aux personnes atteintes de cancer, en fin de vie, et à leurs proches; et Prévoyance envers les aînés, pour le déploiement du programme Éclaireurs, qui accompagne les aînés vulnérables vers les ressources appropriées.

Plusieurs nominations ont été confirmées pour assurer la représentation de SADL auprès de ses organismes partenaires: Dominique Alarie siègera au conseil d'administration d'Héritage plein air du Nord (HEPAN), tandis que Jonathan Carroll et Sylvain Harvey sont reconduits à titre de représentants municipaux au sein du conseil d'administration d'ABVLacs.

L'échelle salariale du camp de jour pour l'été 2026 a été déposée: elle prévoit une hausse de 3 %, en cohérence avec la convention collective des employés municipaux. Par ailleurs, les tarifs ont été ajustés pour les inscriptions de longue durée (6, 7 et 8 semaines) afin de corriger des augmentations jugées trop élevées après la sixième semaine et d'assurer une plus grande équité pour les familles.

Infrastructures et urbanisme

Le conseil municipal a octroyé un contrat d'ingénierie de 43 400 \$ à la firme EXP pour la finalisation des plans et devis de l'exutoire du lac Ouimet. Ce mandat, confié à la même firme impliquée depuis 2021, marque une étape importante d'un projet de longue date, qui comprendra la réfection du ponceau et le rehaussement de la chaussée.

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur le chemin Filion, une résolution a autorisé la cession à la Municipalité de 10 746,06 m² de terrain à des fins de parcs. Cette cession permettra la création d'une bande tampon et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle, tout en incluant une servitude stratégique pour la réalisation d'une portion clé du sentier du village. Ce projet de sentier prend ainsi une forme plus concrète avec un parcours prévu

en pierre de roche et une section en bois sur pilotis qui traversera le milieu humide où se trouvent les quenouilles.

Les conseillers municipaux ont adopté le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, et ce, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. Ce nouvel outil vise à prévenir le délabrement des immeubles, à préserver les bâtiments patrimoniaux identifiés par la MRC et à maintenir la qualité du parc immobilier. Ce règlement s'appliquera à l'ensemble du territoire et sera mis en œuvre principalement par des dénonciations citoyennes et des campagnes de sensibilisation ciblées.

Environnement

Le conseil municipal a confié sept mandats prioritaires au Comité consultatif en environnement (CCE) pour 2026, sur lesquels il devra formuler des recommandations: les publications environnementales, la gestion de la problématique de la vivipare chinoise (un escargot exotique envahissant), la bonification des programmes de subventions, l'analyse des certifications « Villes connectées » et « Ville amie des oiseaux », la gestion des matières résiduelles, l'élaboration d'un plan de conservation des milieux

naturels, et la mise à jour de la politique environnementale.

Une consultation publique sur le plan de conservation des milieux naturels aura lieu le 6 février prochain, de 17 h à 20 h, au centre communautaire, avec inscription préalable sur le site Web de SADL.

En réaction aux commentaires des citoyens, la Municipalité a conçu un nouveau calendrier des collectes de matières résiduelles. Plus clair et convivial que celui de la MRC, il est maintenant disponible sur le site Web de SADL et facilement consultable sur ordinateur ou téléphone intelligent.

Sécurité publique

Un résident a déposé une pétition au nom de ses voisins de la rue des Cèllets afin de solliciter l'installation d'un miroir de sécurité à une intersection jugée dangereuse. Un autre habitant du même secteur a soutenu la requête en relatant avoir assisté à six accidents au cours des deux dernières années, et précisé que sa clôture avait été endommagée à trois reprises en quinze ans. Les élus municipaux ont pris acte de la pétition et des déclarations, et se sont engagés à examiner la demande avec attention.

Isabelle Mougeot, Le courage de vivre
 Les Stations Éphémères de la MRC 2023, Lac-des-Seize-Îles
 Photographie: Eliane Aylestock



APPEL DE PROJETS

FONDS CULTURE ET PATRIMOINE 2026

DATE LIMITE DE DÉPÔT :
19 FÉVRIER 2026

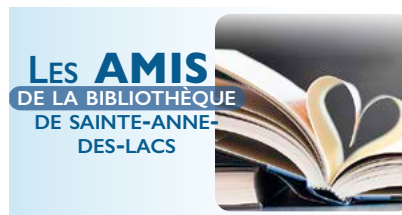
INFORMATIONS

lespaysdenhaut.com/
 fonds-et-programmes/#fcp



MRC des Pays-d'en-Haut

À quand notre nouvelle bibliothèque, maman ?



Nathalie L'Heureux, amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

C'est la question que mes jumeaux de dix ans, Charlie et Lohan, m'ont posée plusieurs fois dans la dernière année. Une question toute simple, mais qui a éveillé ma curiosité: pourquoi tiennent-ils tant à la nouvelle bibliothèque, et comment ont-ils déjà développé un si fort sentiment d'appartenance envers elle ?

Leur attachement spontané m'a fait réaliser à quel point ce lieu public pouvait jouer un rôle beaucoup plus significatif que l'on croit dans nos vies, au point d'occuper une place essentielle dans la vitalité de notre communauté.

Une bibliothèque est bien plus qu'un bâtiment physique pour l'emprunt de livres. Il représente le cœur de notre village et le reflet de son âme.

Savez-vous qu'une bibliothèque a des pouvoirs magiques ? Oui, magiques ! Elle apaise les tempêtes d'émotions, elle offre des sourires et des éclats de rire, tisse

de nouvelles rencontres, accueille nos questions et nos silences – un moment dans l'instant présent – et nous fait voyager à travers nos rêves les plus fous.

Pour mes enfants, c'est un endroit où ils se sentent libres, reconnus et en sécurité; un lieu où ils peuvent nourrir leur curiosité, parler librement et se sentir comme chez eux. Et en tant que parents, nous voyons chaque visite comme un petit morceau de plus dans la construction de leur identité.

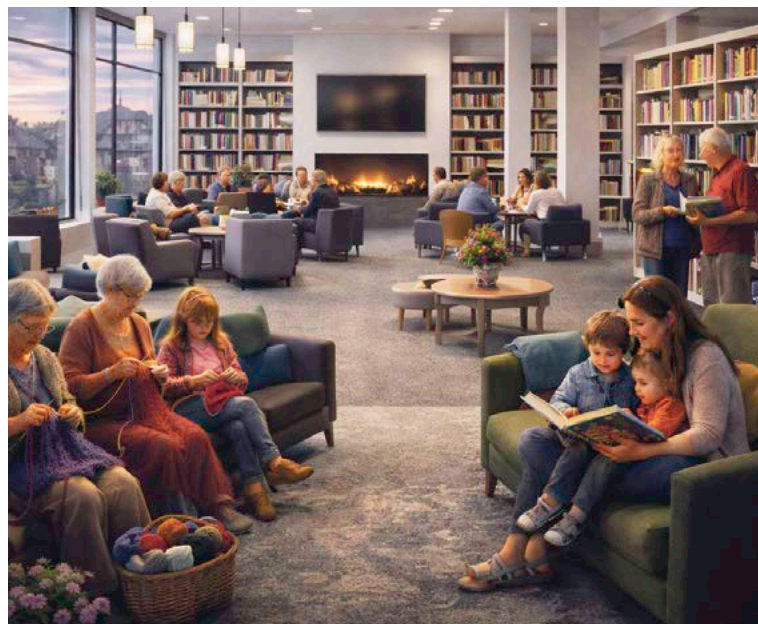
J'ai toujours en mémoire les yeux brillants de mes enfants lorsqu'ils ont voté, le 26 octobre 2024, sur

les propositions de décors au Centre communautaire. Ce que j'ai trouvé de plus beau dans cette expérience, c'était de constater leur fierté d'avoir participé au projet et voté comme les grands.

Bref, une bibliothèque est un pilier social, culturel et communautaire. Elle crée un espace où chacun trouve sa place, où les groupes d'âge se croisent naturellement et où la communauté se renforce sans même s'en rendre compte. Les recherches montrent qu'en milieu rural, elle devient souvent un « tiers lieu » essentiel, un point d'ancrage pour la communauté.

Que désirons-nous transmettre aux générations qui poursuivront l'histoire de notre village ? C'est la question qui devrait guider les décisions qui seront prises dans les

mois à venir. Des décisions qui, espérons-le, valoriseront un village vivant, vibrant et profondément humain pour les enfants d'aujourd'hui et de demain.



La bibliothèque, un point d'ancrage pour la communauté.

Illustration générée par IA à partir d'une description de l'auteur (OpenAI), 2026

MUNICIPALITÉ DE

Sainte-Anne-des-Lacs

Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À Sainte-Anne-des-Lacs, l'engagement envers l'environnement fait partie intégrante de notre façon de penser et de gérer le territoire.

Le nouveau conseil municipal et moi-même partageons cette conviction et l'intégrons déjà dans nos réflexions.

D'ailleurs, la population est invitée à prendre part, le vendredi 6 février prochain, à une activité de participation citoyenne liée à l'élaboration du Plan de conservation des milieux naturels. Cette rencontre permettra de mettre en commun les connaissances, les perceptions et les priorités afin de préciser les orientations à venir.

Cette démarche s'ajoute à d'autres leviers déjà en place, dont la participation d'élus aux conseils d'administration des organismes Héritage Plein Air du Nord et ABVLacs.

Préserver notre nature à l'état pur demeure au cœur des décisions du Conseil, dans un esprit d'écoute et d'échange avec la communauté.

John Dalzell,
Maire

PARTICIPATION CITOYENNE

Plan de conservation des milieux naturels

Vendredi 6 février
Inscription: sadl.qc.ca

Cette soirée s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'environnement et la conservation du territoire.

Bienvenue aux familles !
Un coin jeux sera aménagé pour les enfants !



Vivre en harmonie à Saint-Hippolyte

Maurice Gariépy

Les membres de l'Association des terres boisées de Saint-Hippolyte demandaient le 11 septembre 2025 le dépôt d'une opposition officielle au plan de conservation établi par la municipalité de Saint-Hippolyte.

Lors de la rencontre des trois partis en octobre 2025, l'Association des terres boisées de Saint-Hippolyte a fait connaître l'opposition des propriétaires de boisés de Saint-Hippolyte à ce plan de conservation.

Territoire de Saint-Hippolyte (environ 132,6 km²)

1. Les milieux naturels couvrent 92,6 % du territoire de Saint-Hippolyte, dont :
 - 75,3 % de milieux forestiers représentant 104,8 Km² dont la grande majorité est possédée par des propriétaires privés
 - 17,3 % de milieux aquatiques (63 lacs) et humides
2. Les milieux anthropiques et routes (environnement modifié par des activités humaines) couvrent 7,1 % du territoire de Saint-Hippolyte
3. Les milieux agricoles couvrent 0,3 % du territoire de Saint-Hippolyte

Saint-Hippolyte: une ville non urbanisée

Saint-Hippolyte est une ville rurale caractérisée par un lien fort avec la nature et bénéficiant d'un rythme de vie calme et d'un sentiment d'espace et de tranquillité. Moins de population par kilomètre carré que les villes urbanisées, Saint-Hippolyte ne possède pas d'infrastructures développées ni de commerces d'envergure.

Saint-Hippolyte évoque plutôt des zones périurbaines reliées entre elles par des routes qui conservent une structure décentralisée et intime, comme si plusieurs hameaux s'étaient regroupés. C'est une urbanisation à taille humaine, offrant tranquillité et communauté, contrastant avec la densité des grandes villes.

De plus, il est remarquable de voir que les espaces alloués autour des maisons déjà construites sont valorisés par des arbres, non seulement pour leur beauté, mais aussi pour créer des coins ombragés et conviviaux.

Harmoniser environnement et développement

Construire sa maison dans un environnement boisé est un rêve pour plusieurs citoyens préoccupés par leur qualité de vie. Ils recherchent un milieu de vie

ombragé, intime et plus sain, d'où la multiplication de projets domiciliaires en milieu boisé. De leur côté, certains promoteurs immobiliers connaissent l'attrait d'un tel type de développement et sont soucieux de répondre à cette demande du marché.

Heureusement, certains projets domiciliaires, comme le Versant Mont-Gabriel à Sainte-Adèle, ont démontré qu'il est possible de réussir un développement si la préoccupation de conserver des arbres est prise en compte dès la planification du projet et si un ensemble de mesures de protection sont respectées pendant et après les travaux d'excavation et de construction.

Les terrains boisés sont de grande taille allant de 30 000 à 180 000 pieds carrés, offrant aux futurs propriétaires de vastes espaces pour profiter pleinement d'un cadre naturel remarquable, le déboisement étant limité. Ce projet est un futur quartier qui s'intègre admirablement au paysage des Laurentides. De plus, 20 % du territoire alloué à ce projet a été cédé à la Ville de Sainte-Adèle afin de protéger les milieux naturels et de maintenir des sentiers multifonctions.

Pourquoi ne pas s'inspirer de ce modèle? Ayons plutôt comme objectif d'harmoniser environnement et développement. Pensons plutôt ville boisée au profit de tous et toutes si chaque nouveau terrain construit conserve 50 % à 60 % de son couvert forestier.

La Municipalité de Saint-Hippolyte aurait avantage à modifier ses normes d'urbanisme afin de s'orienter dans ce sens et avoir une vision plus large. Elle s'adapterait aux changements climatiques et orienterait le développement domiciliaire vers un cheminement cohérent avec sa vision.

Tout peut devenir harmonieux pour tous lorsque seulement 7,1 % du territoire de Saint-Hippolyte est actuellement construit incluant les routes.

Rejeter un plan de conservation strict au profit d'un développement urbain équilibré garantissant un couvert forestier de 50 % sur chaque terrain bâti en 2026 est un compromis pragmatique et

durable. C'est un modèle hybride face à une conservation intégrale proposée permettant un aménagement intelligent qui intègre la nature en ville.

Un plan de conservation strict est souvent irréaliste face aux besoins socio-économiques pouvant mener à l'inaction ou à un manque de moyens financiers pour l'entretien des espaces. Un plan de conservation strict gèle souvent des terrains constructibles, ce qui peut exacerber la pénurie de logements.

Une conservation intégrale forcerait souvent la ville à racheter les terrains à leur valeur marchande, ce qui représenterait un

fardeau financier énorme pour les contribuables.

Si l'on veut tout conserver, demandons-nous où les gens vont vivre. Si l'on veut tout construire, demandons-nous où iront la faune et les services écologiques.

Proposer un plan qui intègre intelligemment le bâti et le vert crée un modèle de ville résiliente, pas une opposition. L'urbanisation est un fait, refuser de développer crée des pressions ailleurs, favorise l'étalement non contrôlé ou freine l'accès aux logements et aux emplois locaux.

Une vision moderne de la ville durable et bénéfique pour tous conciliant croissance et environnement répond mieux aux aspirations citoyennes leur offrant le meilleur des deux mondes. Une municipalité dynamique et en

croissance est plus attractive et économiquement viable.

Plutôt que bloquer, on doit planifier pour maximiser les fonctions écologiques et urbaines. Maintenir 50 % de canopée sur chaque terrain bâti assure une répartition homogène de la fraîcheur dans tout le quartier plutôt que de concentrer la forêt dans une seule zone de conservation isolée.

De plus, un développement intelligent génère des taxes foncières récurrentes qui permettent à la Ville de financer ses services publics et l'entretien des infrastructures.

Je profite de l'occasion pour inviter les personnes qui désirent se joindre à notre Association des Terres Boisées de Saint-Hippolyte à nous contacter au 450-602-6532.



CLINIQUE PODIATRIQUE de PRÉVOST

Dre Mary-Jil Coudé Podiatre
Dre Camille Giroux Podiatre
Dre Magali Brouseau-Arcand Podiatre

Dre Augustine Masson Podiatre
Caroline Trudel Infirmière aux. en soins des pieds
Audrey Charette Infirmière aux. en soins des pieds

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle infirmière auxiliaire en soins de pieds.

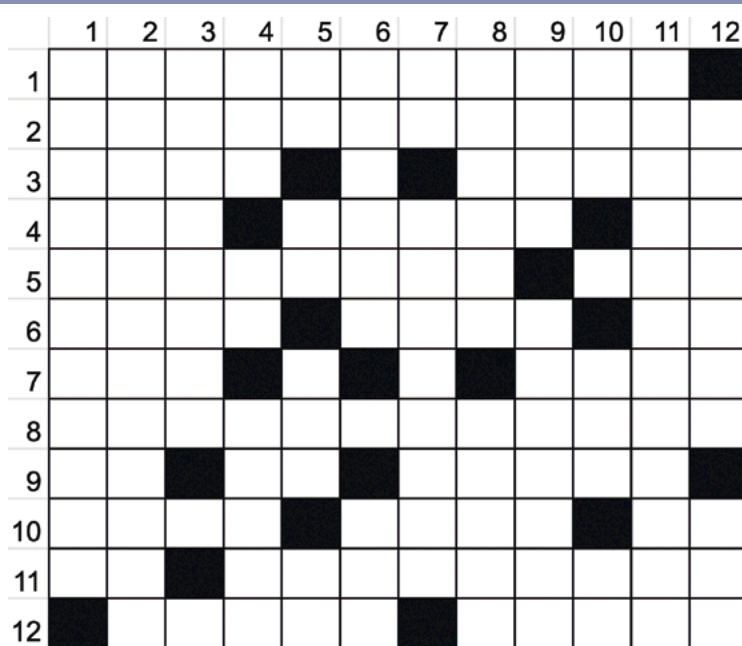
Et sommes heureux d'annoncer l'agrandissement de nos installations afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.



PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS !

Prenez rendez-vous
dès maintenant
450-335-1777

2731, boul. Curé-Labelle
PRÉVOST
JOR 1T0
www.podiatre-prevost.com



Solution page 24

par Odette Morin janvier 2026

Horizontal

- 1 - Elle régnait.
- 2 - Responsable d'une équipe.
- 3 - Préfixe latin - Employé d'une étude.
- 4 - Parfois gazeuse - Liée - Article arabe.
- 5 - Homme politique allemand - Prénom du président de la Bolivie.
- 6 - Pas une goutte - Reques - Du verbe être.
- 7 - Direction- Rivière de France.
- 8 - Ancien nom d'un archipel de l'océan Indien.
- 9 - Union- Passé joyeux - Panse.
- 10 - Hauteur de Jordanie - Précisément - Démonstratif.
- 11 - Gardé secret - Certaines vivent à Séoul.
- 12 - Il traverse le Jura - Arrêt d'une circulation.

Vertical

- 1 - Peut être provoqué par la politique.
- 2 - Permet de situer.
- 3 - Reçoivent une respiration artificielle.
- 4 - Instauré en 1943- Radon- Peau tannée.
- 5 - Argon- Note- Beau mois- Pronom.
- 6 - Long sac- Il fait bon y brouter.
- 7 - Éminence- On y transforme du jus de canne.
- 8 - Se dit d'une entente- Ne manquent pas de pattes.
- 9 - Partie du foie- Partie.
- 10 - Mot latin- Article- Interjection.
- 11 - Manques de respect.
- 12 - Sorties- Elle est fétide.

À la recherche du mot**P E R D U**

Solution page 26

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 - Avec Hardy, il formait un duo comique au cinéma américain.
- 2 - Sa capitale est Édimbourg.
- 3 - Petit, c'est un conte de Saint-Exupéry.
- 4 - Cinéaste américain prénommé Woody.
- 5 - Compositeur et pianiste américain, on lui doit « Rhapsody in Blue ».
- 6 - Tour de Paris.

Au cinéma, on lui doit « No ».

- 1 - Religieuse, elle tue son partenaire.
- 2 - Ses gousses sont piquantes.
- 3 - Son fruit est la noix.
- 4 - Fruit ou projectile explosif.
- 5 - Petit vautour d'Amérique.
- 6 - Sa sève est transformée en sirop.

Fruit tropical à pulpe jaune très parfumée.

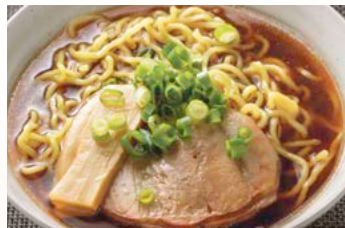
| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | | | | | | | | | | | |

**Recettes d'Odette**

Odette Morin odemorin@journaldescitoyens.ca

VINAIGRETTE CHAUDE ET SAUCES RAPIDES POUR LES PÂTES

De formes et de couleurs très variées, les pâtes alimentaires nous permettent de faire en très peu de temps et à bon prix de délicieux plats d'accompagnement ou des plats complets avec légumes, protéines et tout le tralala. Que nos plats soient d'inspiration méditerranéenne ou orientale, on peut ajouter des légumes à cuisson rapide à l'eau de cuisson des pâtes, un peu avant que celles-ci soient prêtes ex: tronçons d'asperge, fleurettes de brocoli, rapinis, bébés épinards, petits pois, pois mange-tout, bok choys hachés grossièrement, etc. Alors, voici quelques recettes de préparations à ajouter aux pâtes cuites pour les amener à un autre niveau.

VINAIGRETTE CHAUDE À LA SAUCE SOYA

Une vinaigrette qui donne un goût irrésistible aux pâtes italiennes ou aux nouilles orientales. Elle sert de base à d'autres recettes. Des herbes fraîches peuvent être ajoutées aux pâtes ainsi assaisonnées.

INGRÉDIENTS

- Ail (une gousse râpée)
- Sauce soya japonaise (Kikkoman) (30 ml soit 2 cuil. à soupe)
- Huile d'olive (30 ml)
- Poivre
- Flocons de piments ou sauce piquante au goût.

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients et faites chauffer la préparation juste assez pour atténuer la force de l'ail (et du gingembre s'il y a lieu) ; sur un feu moyen doux jusqu'à frémissement ou 22 secondes au four à micro-ondes. Versez sur les pâtes (cuites et égouttées) et mélangez le tout.

VINAIGRETTE CHAUDE AU TAHINI

Un goût semblable, voire meilleur, à celui de la sauce aux arachides. Parfaite pour les nouilles Yet-Ca-Mein, elle a pour base la recette de vinaigrette chaude à la sauce soya. On y ajoute les ingrédients suivants :

INGRÉDIENTS

- Gingembre râpé (3 à 5 ml soit ½ à 1 cuil. à thé)
- Flocons de piments ou de la sauce piquante (au goût)
- Poudre de cari ou du curcuma (3 ml)
- Huile de sésame (5 ml)
- Tahini (1 cuil. à soupe)
- Une bonne giclée de jus de lime ou de citron.

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients à la rectte de vinaifrette chaude à la sauce soya.

BEURRE À L'AIL CITRON/ PERSIL

Un grand classique qui plait à tous! Excellent lorsque combiné à un concassé de tomate

INGRÉDIENTS

- Beurre (15 ml soit 1 cuil. à soupe)
- Huile d'olive (30 ml) (30 ml soit 2 cuil. à soupe)
- Jus de citron (15 ml)
- Ail (1 à 3 gousses râpées ou hachées finement)
- Sel et poivre au goût

PRÉPARATION

Faites chauffer le mélange, juste assez pour faire fondre le beurre et atténuer la force de l'ail, puis ajoutez-y du persil haché (de 15 à 30 ml soit 1 à 2 cuil. à soupe). Mélangez à vos pâtes favorites.

TOMATES CERISES CONFITES

Un goût qui fait « capoter » les inconconditionnels de tomates et d'ail.

INGRÉDIENTS

- Tomates cerises coupées en deux (1 barquette de 500 ml)
- Ail coupé en allumettes (3 à 6 gousses)
- Huile d'olive (45 ml soit 3 cuil. à soupe)
- Romarin, thym ou origan (5 ml soit 1 cuil. à thé)
- Sel et poivre
- Sucre (1 pincée) ou sirop d'érable (5 ml) ou plus si les tomates sont très acides.

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients dans un plat allant au four. Cuissez le tout à 375° F pendant environ 35 minutes. Mélangez la préparation telle quelle à vos pâtes ou passez-la au pied-mélangeur. N'oubliez pas le parmesan!

SAUCE ROSÉE DÉCONCERTANTE

Déconcertante par sa simplicité! Très vite faite, elle est étonnamment savoureuse. Vous n'aurez plus envie d'acheter celle du commerce. Je vous conseille d'ajouter du parmesan (ou romano) râpé (125 ml soit ½ tasse) en même temps que la sauce à vos pâtes.

INGRÉDIENTS

- 1 recette de vinaigrette chaude à la sauce soya
- Coulis de tomate (en pot de verre) (185 ml soit ¾ de tasse)
- Une pincée de sucre ou 5 ml de sirop d'érable (ou plus au goût)
- Crème 35 % , (45 ml soit 3 cuil. à soupe)

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients et réchauffez la préparation sur un feu moyen doux ou au four à micro-ondes. Ajoutez la sauce à vos pâtes favorites et servez-les immédiatement.

CONCASSÉ DE TOMATES AUX HERBES

Salade ou salsa? Il nous inspire plusieurs combinaisons intéressantes. On peut y mettre du basilic frais ou de l'origan séché.

INGRÉDIENTS

- 1 tomate moyenne en petits dés
- Persil plat haché (environ ½ tasse)
- Vinaigre balsamique ou jus de citron (5 ml soit 1 cuil. à thé)
- Huile d'olive (10 ml)
- Sel et poivre au goût
- Ail (1 gousse râpée, facultative)

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients.

Bon appétit!

Janvier : fin de chapitre et nouveau départ

Janvier est majoritairement synonyme de renouveau avec les résolutions de début d'année. Mais c'est aussi le temps de faire les bilans, et de clore certains chapitres.

Ce mois-ci, nous vous présentons une série qui s'est terminée ce premier janvier, et qui a fait couler beaucoup d'encre (surtout virtuelle), *Stranger Things* et sa saison finale. Pour le renouveau, un remake du film *Running Man* dans lequel un homme tente tout pour une chance à un nouveau départ.

Stranger Things

Série, 2016 à 2025, drame, épouvante-horreur, fantastique, science-fiction, thriller, États-Unis, 5 saisons, 42 épisodes en tout, environ 55 minutes chacun, Netflix; créée par : Matt Duffer et Ross Duffer; interprètes : Winona Ryder, David Harbour, Millie Bobby Brown, Joe Kerr, Maya Hawkes.



Saisons 1 à 4 : *Stranger Things* est une série de science-fiction et d'horreur se déroulant dans les années 80, qui suit un groupe de jeunes adolescents à Hawkins, Indiana, qui sont confrontés à des phénomènes surnaturels après la disparition mystérieuse de l'un d'eux, Will Byers. La recherche de Will, par sa mère et ses amis, révèle des expériences secrètes menées par le gouvernement et l'arrivée d'une jeune fille aux pouvoirs psychokinétiques nommée Eleven (Onze), entraîne des phénomènes surnaturels et la lutte de la bande contre les menaces du monde à l'envers, peuplé de créatures monstrueuses, comme le Démogorgon, le Flagelleur Mental, et Vecna. Le tout en valorisant l'amitié et en injectant une grande dose de nostalgie et de références visuelles et musicales à la culture des années 1980.

Saison 5 – Automne 1987 : Hawkins est marquée par

l'ouverture des « failles » et les protagonistes sont unis par un seul objectif, celui de retrouver et tuer Vecna. Mais il a disparu et ils ignorent où il se trouve. Pour compliquer leur mission, le gouvernement a placé la ville en quarantaine militaire et intensifié sa traque d'Onze, la forçant à se cacher. À l'approche de l'anniversaire de la disparition de Will, une terreur profonde et commune se révèle. La bataille finale approche, et avec elle, une obscurité plus puissante et plus mortelle encore. Pour mettre fin à ce cauchemar, ils auront besoin de toute l'équipe entière, unie, une dernière fois. – Nos critiques sont pour la saison 5 seulement.

Ciné-fille – On retrouve pour une dernière(?) fois les personnages de *Stranger Things* auquel nous nous sommes attachés depuis les presque 10 dernières années. Cette série qui a joué de la nostalgie et des références à la culture des années 1980, avec succès depuis la première saison, satisfait encore les attentes sur ce point.

En ce qui concerne la finale, sans trop en révéler, disons que la plupart des personnages ont droit à une fin digne de ce nom. Mais il y a certains oubliés et certaines zones d'ombres. La saison cinq poursuit dans la ligne des précédentes et nous offre le même niveau de qualité, même s'il y a certaines incohérences. Si on se laisse guider par l'histoire, sans trop d'attentes et sans trop l'analyser, on passe un bon moment. J'ai même versé quelques larmes.

La réception de la série par les spectateurs, selon les commentaires sur les médias sociaux, oscille entre génie et désastre. Plusieurs ne voulant pas croire que la série soit réellement terminée. Même si les frères Duffer ont annoncé que nous ne reverrions plus les personnages de *Stranger Things*, la fin laisse la porte ouverte à des spin-offs, que les mêmes frères ont déjà annoncés, en précisant toutefois que ce ne serait pas avec les mêmes personnages ni à la même époque.

Personnellement, j'ai aimé me replonger dans l'univers nostalgique de *Stranger Things*. L'esthétisme rétro y est, la bonne musique aussi, les répliques drôles

ou touchantes sont bien présentes. Les acteurs principaux sont toujours aussi attachants, comme leurs personnages. Il n'y a pas de temps creux. Pour ce qui est de la fin, disons que nous pouvons choisir de croire à la version de notre choix. Et ça me convient. Je suis heureuse que la série nous offre une finale digne de ce nom. Tout sauf une fin à la *Lost*. Ceux qui avaient suivi cette série comprendront! **8,5 sur 10.**

Ciné-gars – Je ne savais pas à quoi m'attendre de la finale de *Stranger Things*, car la saison précédente m'avait un peu déçu. Mais, le visionnement de la saison 5 a satisfait mes attentes.

La particularité de cette saison, outre l'action et l'atmosphère des années 1980 propre à cette série, c'est que plusieurs personnages se remettent en question.

Attachez votre tuque pour le dernier épisode, de la longueur d'un film, dans lequel la moitié du temps est consacré à clore l'action, et l'autre moitié à nous présenter un aperçu du futur des protagonistes. **8,5 sur 10**

Le jeu du défi

(v.f de *Running Man*) Film, 2025, action, science-fiction, thriller, Royaume-Uni, États-Unis, 2 h 14; Amazon Prime; réalisation : Edgar Wright, interprètes : Glen Powell, Josh Brolin, William H. Macy.



Synopsis – Dans un futur proche, *The Running Man* est l'émission télévisée la plus regardée : une compétition mortelle où les participants, appelés « Runners », doivent survivre 30 jours, traqués par les « Hunters », des assassins professionnels. Chaque mouvement est

diffusé devant un public assoiffé de sang et chaque jour rapporte une récompense plus importante. Prêt à tout pour sauver sa fille malade, Ben Richards, ouvrier au chômage, est convaincu par le charmant, mais impitoyable manipulateur et producteur de l'émission, Dan Killian, de participer au jeu en dernier recours. Mais la résistance, l'instinct et le courage de Ben font de lui un favori inattendu, et une menace pour le système tout entier. Alors que les audiences montent en flèche, le danger aussi, et Ben doit déjouer non seulement les Hunters, mais une nation attendant sa chute.

Ciné-fille – Une première adaptation du livre de Stephen King avait déjà été réalisée en 1987 avec Arnold Schwarzenegger. Mais elle était, à l'image de l'acteur, tout en muscle. La version de 2025 est plus subtile et bien plus fidèle à l'œuvre de Stephen King.

Ce qui en ressort principalement, c'est une sensation d'oppression, tant par le contexte social qui nous rappelle malheureusement notre époque avec ses émissions de télé-réalité, son voyeurisme, que par sa division de la société en deux classes : riches et pauvres, vers laquelle notre monde tend de plus en plus. Sans parler de l'observation constante des citoyens par les autorités. Un constat démoralisant qui est bien rendu à l'écran par des décors lugubres, glauques à souhait

et qui nous font ressentir le désespoir du protagoniste.

Les acteurs sont bons, le scénario est bien, les décors et costumes sont appropriés. Les effets spéciaux sont efficaces. Par contre, avec 2 h 14 minutes, le film est un peu longuet.

Ce que je retiens surtout, c'est que 52 ans plus tôt (Stephen King a écrit le livre en 1973, mais l'a publié en 1982), l'écrivain avait une idée défaitiste de ce que serait le monde de 2025. Mais ce qui m'attriste davantage, c'est que le monde dans lequel nous vivons maintenant, ressemble parfois à la dystopie qu'il avait imaginé pour nous faire froid dans le dos. Et souvent nous ne pouvons qu'observer notre monde glisser vers cette ère de contrôle, de divisions et d'inhumanité. Là est la vraie histoire d'horreur. – Pour ce qui est du film, bon film d'action. **8 sur 10**

Ciné-gars – J'ai bien aimé la dystopie qu'on nous présente dans *Le jeu du défi*, la technologie, l'atmosphère sombre, et la représentation d'une société clivée en deux, les très riches et les pauvres.

L'interprète du personnage principal est très bon. Les rencontres d'individus divers que fait Ben, sont intéressantes et ont su garder mon attention tout au long du visionnement. Malgré la durée de 2 h 14 du film, je ne l'ai pas vu passer. **8 sur 10**

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Sciaticque
Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

CONCOURS DÉFI

MAINTENANT PERMIS AUX ADULTES

Odette Morin - Courez la chance de gagner une carte-cadeau 30\$ à la Librairie L'Arlequin

CHARADE

- Mon premier :** Mamelle de la vache. **Mon troisième :** Boisson chaude faite de feuilles infusées.
- Mon deuxième :** Ne dit pas la vérité, il ... **Mon tout :** Qualifie quelque chose qui a du piquant.

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

- 1 - Harry Potter en est un. 5 - Habitation d'une colonie d'abeilles.
- 2 - Petite région fertile dans un désert. **Mot recherché :** Appareil de détection sous-marine.
- 3 - Couleur de la suie.
- 4 - Réservoir transparent dédié à l'élevage des poissons.

| | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 - Je suis un État (pays) d'Océanie formé de deux grandes îles.
- 2 - Le tournage de la trilogie du Seigneur des anneaux a eu lieu sur mon territoire.
- 3 - Mes habitants parlent l'anglais et le maori et ma plus grande ville est Auckland.

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Janvier 2026

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

Ville _____

Âge _____ Tel : _____

Par courriel : defi@journaldescitoyens.ca ou la poste : Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) JOR 1T0. Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) JOR 1T0. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Annes-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANTE DU DÉFI

Le gagnante du Défi de décembre est Cindy Fortin, 18 ans de Prévost.



RÉPONSE DE DÉCEMBRE 2025

CHARADE

Joie - Yeux - No - Elle = Joyeux Noël!

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

1 2 3 4 5
B Ū C H E

1 - Barbe 2 - Usine 3 - Couronne
4 - Hiver 5 - Emballer ou envelopper

QUI SUIS-JE ? L'Arctique

Librairie *Des livres et des libraires...*
L'ARLEQUIN

4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC JOR 1R0
450.744.3341



www.diffusionamalgamme.com Avec Raoul Cyr

Diffusions AmalGamme

Début d'année dans la douceur

Lorsque vous lirez cet article, il ne restera que quelques jours pour réserver vos places pour ce deuxième concert de l'année au son de la harpe, de la flûte et de la guitare classique. Les matinées se poursuivent donc le 25 janvier à 14 h 30.

Pour l'occasion, le duo BEIJA-FLOR, composé de Marie-Noëlle Choquette et Charles Hobson, vous bercera aux sons merveilleux de la flûte traversière et de la guitare classique. Inspirés par leurs racines culturelles, les compositeurs ont aussi révisé d'ailleurs et le titre du concert: *Songes d'ailleurs*, met en parallèle des œuvres classiques suggérées par une même muse.

Inspiré du folklore musical des quatre coins du monde, proposant un répertoire inspiré de l'énergie festive des pays

Balkans, de la solitude réflexive de l'Asie ou des rythmes passionnés des pays latins, le Duo Beija-Flor fait voyager son public avec dynamisme et raffinement.

Songes d'ailleurs revisite des œuvres phares du répertoire classique avec des arrangements magistraux et fait découvrir des perles méconnues écrites pour l'instrumentation particulière du Duo Beija-Flor. En intégrant à son jeu des techniques instrumentales contemporaines, ils créent des atmosphères surprenantes et envoûtantes!

Ce voyage musical aux quatre coins du monde vous entraînera dans des univers variés allant de Rossini à Debussy, de Purcell à Villa-Lobos ou même de Ravel à Bartok. Ça promet, c'est le moins qu'on puisse dire.

Je vous parlais de harpe! Alors c'est bien le 8 février que Matt Dupont vous invite à entendre des œuvres originales pour harpe, ponctuées de chefs-d'œuvre littéraires lus par le comédien Jérémie Roy. Ce mariage réussi de la littérature et du répertoire emblématique de la harpe se nomme Et si la harpe m'était récitée, et est accessible à tous. Ne ratez pas cette opportunité d'entendre ce magnifique instrument à cordes pincées qui murmure plus qu'il ne proclame, accompagner les choix poétiques de Jérémie Roy.



NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy, Joanis Sylvain lynegariepy@journaldescitoyens.ca

28 ans plus tard : Le temple des morts

Épouvante-horreur, 2026, Grande-Bretagne, États-Unis, 110 minutes; réalisation : Nia DaCosta; interprètes : Ralph Fiennes, Jack O'Connell, Alfie Williams, Erin Kellyman, Chi Lewis-Barry.

Synopsis - Dans une Grande-Bretagne dévastée il y a 28 ans par un virus transformant les gens en zombies, la société n'est plus la même. Après 28 jours plus tard, et 28 semaines plus tard, l'an dernier est paru 28 ans plus tard. Nous y suivions le jeune Spike, n'ayant connu que ce monde partagé entre humains et infectés. Ce film se situe immédiatement après; dans ce nouveau volet de la trilogie, le docteur Kelson noue une relation aussi troublante qu'inattendue avec un infecté alpha. De l'autre côté, la rencontre entre Spike et Jimmy Crystal tourne au cauchemar.

Ciné-fille - 28 ans plus tard, paru l'an dernier, prenait le temps de poser les bases en se concentrant sur la survie face à une menace en constante mutation. Dans *28 ans plus tard: Le temple des morts*, le deuxième volet, les infectés demeurent présents, certes, mais ils ne constituent plus le cœur de l'intrigue. Même si mon amoureux ciné-gars a fait le saut à quelques reprises, ce genre de peur est reléguée au second plan. L'horreur, dans ce second volet, est la cruauté humaine, parfois plus brutale encore que celle des

personnes infectées par le virus. Elle est incarnée par Jimmy Crystal et son groupe, qui sont imprévisibles et disjoints, et qui nous font craindre pour le jeune Spike. Certaines scènes de décadence du groupe sont difficiles à regarder, cœurs sensibles, soyez avisés. Mais on rit aussi, étrangement!

Parallèlement, le docteur Ian Kelson mène toujours une existence solitaire dans son sanctuaire de monuments bâtis avec des os et des crânes humains. Un jour, Samson, un infecté alpha, géant de deux mètres, s'approche de ce Temple des morts. Après l'avoir drogué avec l'aide d'une sarbacane avant qu'il ne l'attaque, Kelson croit déceler une parcelle d'humanité dans le regard du géant. Il entreprend alors de l'appriivoiser, comme le Petit Prince avec son renard...

Ces moments sont touchants et profonds, nous apportant de l'espoir dans ce monde qui n'en a pratiquement plus, et nous évitant ainsi l'écueil du simple film de zombies dénué de profondeur. Et c'est en cela que la franchise se distingue, grâce à l'intelligence de son propos. Le film en profite aussi pour véhiculer des messages sur la société et la politique, à vous de les trouver!

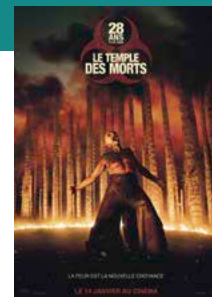
Les acteurs sont tous bons, Fiennes nous transmet l'humanité de son personnage (Kelson), malgré son apparence. Le jeune Williams (Spike) est excellent, tout comme

O'Connell, troublant. La photo et les décors sont sobres et appropriés. Le rythme est soutenu. La musique est parfaitement choisie.

Les deux premiers volets prouvent que le genre zombie peut servir de support pour plusieurs angles et sujets. Le troisième est déjà prévu, avec le retour de l'acteur Cillian Murphy, protagoniste du premier film, 28 jours plus tard. Et la scène finale de *28 ans plus tard: Le temple des morts* nous donne déjà envie de découvrir la suite. **8,5 sur 10**

Ciné-gars - Âmes sensibles s'abstenir. Nous retrouvons le jeune Spike pris contre sa volonté sous le joug du « Seigneur » Jimmy Crystal, qui pratique violence et sadisme, scènes qui se révèlent être dures à regarder.

La réalisatrice ainsi que Ralph Fiennes (Kelson), nous offrent une scène finale, sur la pièce Number of the Beast, d'Iron Maiden, que j'ai trouvée succulente à souhait. J'ai trouvé que le film nous offre une belle réalisation, et une bonne mise en scène, que j'ai bien aimée. Le personnage du docteur Kelson apporte humanité et intelligence au film. La fin de *28 ans plus tard: Le temple des morts*, avec la présence de Cillian Murphy, annonce le prochain volet, et j'ai déjà hâte! **8,5 sur 10**



Le golf de Shawbridge fondé en 1927 tel qu'il apparaissait en 1936. Le terrain du club a d'abord été loué pour 25 ans à la succession de Wm. Clark (célèbre pour ses fèves au lard et légumes en conserve). Le terrain du club est en voie d'être transformé pour accueillir une école secondaire et un développement résidentiel.



Source: BANQ Collection La Presse, CNR

PAROLES D'ENFANT **DARIUS ET TATIE** lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Des liens différents

Pendant la journée de Noël, cette année, alors que toute la famille fêtait, Darius, mon filleul d'amour, était sagement assis avec moi sur le divan, entouré de mes deux chiens tectels, Enzo et Jules.

Nous lisions une histoire, à tour de rôle, car il faut mentionner que Darius est excellent en lecture, et qu'il lit comme il parle. Entre deux pages, il me dit : « Regarde Tatïe, les deux chiens sont assis tranquillement de chaque côté de moi ! Même Jules, et c'est rare ! »

Je dois mentionner que nous avons adopté nos chiens en 2017 et que Darius (né en 2018) a toujours connu Jules et Enzo. Jules a toujours été plutôt nerveux, et bouge beaucoup, contrairement à Enzo, qui lui est plutôt calme, et qui, auparavant, semblait même parfois ne pas avoir d'intérêt pour les humains autour (sauf pour moi et mon amoureux Joanis). Cela a

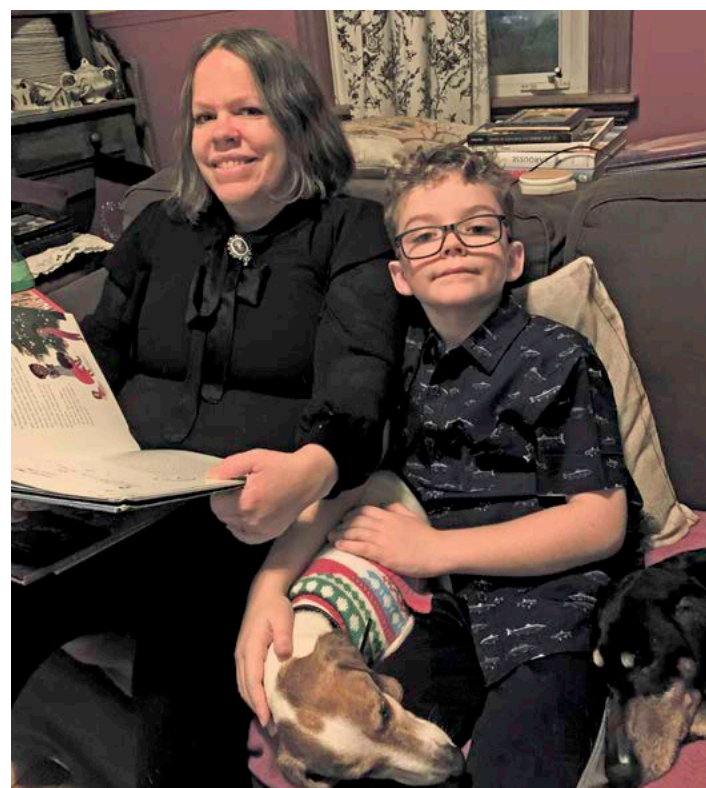
dorénavant changé, car il apprécie, maintenant, beaucoup la compagnie et l'attention des humains, particulièrement celle de Darius. Et cela m'a rappelé une anecdote de l'été 2024.

Mon amoureux et moi avons loué une maison à Ottawa pour quelques jours, avec ma sœur, Darius et son papa Louis. Comme voyager avec deux chiens est plus ardu, et que Jules est plus stressé, nous l'avions fait garder par son grand-papa humain. Nous avons donc Enzo avec nous. Darius a ainsi pu passer davantage de temps avec lui. Un matin, vers la fin des vacances, alors que Darius et moi partagions la salle de bain pour se

laver les dents, mon loup d'amour me dit, sorti de nulle part : « Tatïe, tu sais des fois, il y a des liens qui se créent tout de suite. Comme avec Jules, on dirait qu'il m'avait toujours attendu. Pour Enzo, par exemple, ça a été plus long. Il a fallu qu'on partage plus d'expériences ensemble avant de créer de vrais liens. Maintenant je l'aime autant que Jules ! »

Et moi de lui répondre : « C'est un peu comme avec les humains, trouves-tu, mon grand ? » Et Darius de faire un grand signe oui de la tête, avant de se rincer la bouche !

Et, dernièrement, Enzo retourne bien l'affection que lui porte Darius, car il veut toujours être près de lui, lui donnant des câlins et lui obéissant lorsque mon loup tient sa laisse pendant les promenades !



Darius et Tatïe, en compagnie de Jules (le blanc) et Enzo (le noir), le 25 décembre dernier.

Photo : Joanis Sybairin

Virtuosité, compréhension et mémoire

Un pianiste plein de promesses !

Sylvie Prévost sylvieprevost@journaldescitoyens.ca

Ce premier concert de 2026 nous a d'abord réservé une surprise. Plutôt que les cinq œuvres de Chopin annoncées, M. Kim a débuté par une œuvre de Schubert, compositeur précédant Chopin. Pas de déception ici, au contraire, car on a pu constater la parenté de ces deux compositeurs.

D'entrée de jeu, mentionnons que le musicien a très bien présenté les œuvres, avec des explications sommaires, mais éclairantes sur ce que l'on allait entendre. Je suis certaine que le public a fort apprécié ces mises en contexte. Autre point à souligner, tout ce concert a été livré de mémoire... ce qui est déjà digne d'un pianiste professionnel.

Les *Quatre impromptus* forment un ensemble nécessitant virtuosité et souplesse d'expression. Il s'agit de pièces plutôt courtes qui illustrent de multiples émotions. La mise en exergue de la « question existentielle », dit le pianiste, est très réussie. Puis s'enchaînent des tourbillons de réflexions et de sentiments, allant du léger au dramatique en passant par la mélancolie et

s'achevant par la sérénité. Le jeu du musicien est précis, les œuvres parfaitement intégrées, les variations d'atmosphère bien rendues.

Les mazurkas qui ont suivi la courte pause ont demandé tout autant de virtuosité. La première riante et ensoleillée, ouverte à la vie; la seconde, énergique; la troisième plus réflexive, à la profondeur bien exprimée. Encore une fois, les émotions de chacune d'elles sont bien représentées. Dans l'*Andante* et *La Grande polonaise*, le pianiste manifeste une grande finesse dans son jeu, d'une légèreté de meringue. Le mouvement de l'eau du premier morceau est parfait de constance. *Le portrait de la Pologne*, chère au cœur du compositeur, est plein de ferveur et démontre toute la brillance qu'il faut.

En somme, l'interprétation de toutes ces pièces a été très classique, non dénuée de profondeur, mais j'aurais souhaité que le musicien y ajoute plus de personnalité, qu'il y imprime sa marque, qu'il s'y engage davantage. Par exemple, il y a des dissonances

importantes, particulièrement dans le second impromptu, sur lesquelles il aurait pu mettre plus de force expressive. Tout y est au niveau technique et connaissances, mais ce qui me paraît rester à acquérir, c'est l'intensité de l'engagement émotif.

C'est finalement un beau concert qu'a livré M. Kim. C'est un pianiste à surveiller, qui ne manquera pas d'acquérir une maturité qui lui permettra de s'affirmer davantage



Le dimanche 11 janvier 2026: *Le combat héroïque*. Joon Oh Kim, pianiste. Franz Schubert, *Quatre impromptus*, op. 90; Frédéric Chopin, *Mazurka*, op. 56; Frédéric Chopin, *Andante spianato et Grande polonaise brillante*, op. 22.

Photo : Michel Fortier

Mots et MŒURS

Gleason Théberge motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Paresse

Nos communications modernes sont de plus en plus marquées par une vitesse devenue banale. Le courriel instantané a remplacé la lettre mise à la poste. Les messages textes et les multimedias sont désormais si nécessaires que ne pas s'en servir fait du retardataire un fantôme social. On y utilise d'ailleurs un langage dépaysant d'abréviations : par exemple, la question *Où es-tu s'écrit T'ou?* Les avis personnels sur les images et propos échangés se résument souvent à de simples icônes émojis, dont le nombre va sans cesse croissant.

Ces phénomènes ne sont pas nouveaux. La bande dessinée remplace depuis longtemps les jurons et autres manifestations

émotives par des symboles virtuels de tête de mort, spirale, bombe, étoile... À l'opposé, cependant, de nombreux termes rares offrent

au capitaine Haddock un riche vocabulaire d'insultes évoquant sa colère. Dans la vie courante, pour être poli, on désigne ces imprécations comme étant des *mots d'oiseaux*; et au Québec, l'inventivité est plutôt riche quand en matière de raccourcis fréquents, il est question de *vider la sacristie*.

Chez les anglophones, on ne se gêne pas d'utiliser des *OMG* (*Oh, my god!*) et autres expressions parfois ordurières à l'image du *con* (sexe féminin), ou du *putain!* des Français; et ceux-ci ont développé un *MDR* (*mort de rire*) en réponse

à l'anglais *LOL* (*laugh out loudly*), tous deux devenus désuets.

Bien sûr, je ne m'exclue pas d'un courant auquel on ne peut résister sans s'isoler dans des nostalgies comme celles dont probablement se vêtiront plus tard les actuelles jeunes générations à propos des habitudes d'aujourd'hui.

Mais ce qui m'impatiente chez la manie des raccourcis qui me semblent de la même mouture que les émojis, c'est la paresse du vocabulaire des séries policières télévisuelles québécoises. Pourquoi privilégier des mots anglais comme *gun* [prononcé *gône*], au lieu du mot *arme*, aussi court; *stool* [stoïle] au lieu de *délateur*; *safe* [séfé], quand *sécuritaire* conviendrait? Est-ce que ce serait si encombrant de changer *sniper* [snaïpeür] pour *tireur d'élite*? Affirmer *C'est ton call* [kaòl], plutôt

que *C'est ta décision*? Et les gens du spectacle ne sont d'ailleurs pas en reste, avec leur *stage* [stédge] qui leur sert de scène et dont le *stédger* veut dire *mettre en scène*.

Évidemment, il y a longtemps qu'au Québec on parle de payer *cash* [kache] au lieu de *comptant*; de *dôpe*, pour *drogue*; de *gagne* pour *bande* ou *clan*; d'un *hold up* [hòl-dòpe], pour *braquage*; mais pourquoi parler de *deal* [diïle], au lieu de se dire simplement d'accord, pour conclure un marché ou un pacte?

A-t-on l'obligation d'imiter à ce point les Français qui empruntent si souvent à l'anglais pour faire chic? Nos mots témoignent de nos mœurs et de notre appartenance à une société : sommes-nous donc si semblables aux Étasuniens?

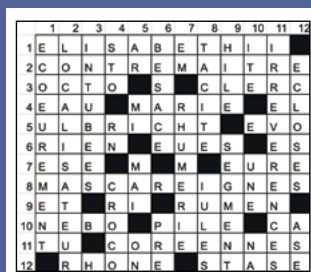
À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
L É P A G E

- 1 - Laurel
- 2 - Écosse
- 3 - Prince
- 4 - Allen
- 5 - Gershwin
- 6 - Eiffel

1 2 3 4 5 6
M A N G U E

- 1 - Mante
- 2 - Ail
- 3 - Noyer
- 4 - Grenade
- 5 - Urubu
- 6 - Érable



La hyène d'Auschwitz : l'histoire d'Irma Grese

Le 15 avril 1945, des chars britanniques pénètrent dans le camp de concentration de Bergen-Belsen. À l'intérieur des murs barbelés, ils découvrent 13 000 cadavres en décomposition avancés, éparpillés comme des poupées désarticulées et 60 000 squelettes décharnés ambulants vêtus de haillons.

Parmi les nazis capturés ce jour-là se trouvait une jolie femme âgée à peine de 22 ans : Irma Grese. Cette femme est passée à la postérité pour avoir été la plus sadique des gardiens des camps de concentration (*aufsehrin*). Pendant la Seconde Guerre mondiale, environ 10 % des gardiens étaient des femmes, mais elles font très peu partie de la littérature de l'Holocauste. La beauté d'Irma Grese est légendaire, autant que sa cruauté. Les horreurs de Bergen-Belsen ne sont pas ses premières tueries. Elles étaient l'acte final d'une carrière maculée de sang qui a duré trois ans. Mais comment une jeune femme devient une machine à tuer redoutable sans éprouver de remords ? Retour sur une histoire à glacer le sang.

Grandir dans une Allemagne blessée et humiliée

Irma Grese naît à Wrechen le 7 octobre 1923. Elle est la troisième enfant d'une famille d'agriculteurs et d'éleveurs laitiers. Son père Alfred, homme conservateur, fervent catholique, élève ses enfants dans la violence en les frappant pour se faire obéir. Très absent du foyer familial, il préfère les lamentations de sa maîtresse plutôt que les abjurations du curé à la fidélité. À la maison, lorsqu'il prend une pause de ses excursions coquines, ce ne sont que disputes et violence entre les deux parents, rendant l'ambiance familiale invivable pour les enfants. Dans cette Allemagne du début des années 1930 qui voit la montée du nazisme comme étant une solution au diktat de Versailles de 1919 et à la Grande dépression de 1929, le père, pourtant, méprisait farouchement le mouvement nazi.

À partir de 1933, quand Hitler réussit à prendre démocratiquement le pouvoir, la machine de propagande nazie commence à étendre ses tentacules sur tous les aspects de la société allemande. Irma vient d'avoir dix ans et voudrait, comme ses amies, rejoindre les Jeunesses hitlériennes. Son père refuse sa demande, fidèle à ses principes. Mais comment aller à contre-courant dans une société où la propagande nazie suinte de partout ? Comment ne pas entendre la haine du juif enseigné dans les écoles alors devenues des centres d'endoctrinement nazi, dans chaque émission de radio, ou ne pas voir les affiches à chaque

coin de rue qui affirment que les Juifs sont responsables du malheur de l'Allemagne ? La jeune Irma absorbe cette rhétorique comme une éponge imbibant le poison.

En 1936, alors qu'elle n'a que 13 ans, sa mère, brisée par les infidélités répétées de son mari, se suicide devant ses yeux en ingurgitant de l'acide chlorhydrique. Cet événement va beaucoup affecter Irma qui vient de perdre la seule personne qui pouvait exercer une bonne influence sur elle, la laissant sous l'autorité d'un père de plus en plus violent. La combinaison était toxique : un foyer brisé, l'endoctrinement nazi et un père qui lui a enseigné que la violence était la réponse à tout.

De la Bund Deutscher Mädels à gardienne de camp

Après la mort de sa mère, Irma va lentement dériver vers un monde obscur. Elle quitte l'école à 15 ans pour s'engager dans la *Bund Deutscher Mädels*, la Ligue des jeunes filles allemandes, le pendant féminin des Jeunesses hitlériennes. Se cherchant un but, elle est engagée comme aide-infirmière au sanatorium de Hohenlychen dirigé par le docteur Karl Gebhardt, médecin personnel d'Heinrich Himmler. Ce médecin n'est pas n'importe qui : il est directement responsable de la plupart des expériences chirurgicales sur les prisonniers des camps de concentration, particulièrement au quartier des femmes de Ravensbrück et d'Auschwitz, les ayant ordonnées ou faites lui-même. Pendant deux ans, la jeune Irma va travailler avec lui, observant, apprenant et perdant lentement petit à petit des lambeaux de son humanité.

Irma ambitionnait de devenir infirmière, mais son mauvais dossier scolaire l'en a empêchée. En 1942, elle commence sa carrière comme gardienne auxiliaire SS au camp de Ravensbrück. À cet instant, elle est seule au monde, car son père, farouche antinazi, la renie. Elle se lie d'amitié avec Dorothea Binz considérée comme la femme la plus sadique alors du régime nazi. À ses côtés, elle apprend « la joie malsaine » du camp, ce qui consiste à battre, torturer et violer les détenues. Retrouvant aussi le docteur Gebhardt, elle demande à assister aux expérimentations médicales, car cela provoquait chez elle un

plaisir sexuel. Ces expériences médicales sur 80 femmes polonaises sélectionnées n'ont fait que forger le côté sadique d'Irma : Gebhardt brisait les jambes des femmes avec des marteaux, infectait les blessures avec des bactéries mortelles et pratiquait des amputations sans anesthésie. Irma regardait impassiblement ces femmes hurler de douleur, crier le nom d'une mère ou d'un enfant qu'elles ne reverraient jamais. Au lieu de l'horreur, Irma ressentait de l'excitation. Le monstre sadique et pervers était né.

L'ange blond d'Auschwitz

En mars 1943, elle est transférée à Auschwitz-Birkenau. C'est ici qu'elle gagnera ses nombreux surnoms : « l'ange blond », « l'hyène », « la Belle bête. » Irma a tous les critères souhaités de la race aryenne : beau corps, yeux bleus, cheveux blonds. Mais derrière ce corps de déesse se cache l'essence du diable lui-même. Elle gravit rapidement les échelons pour devenir surveillante-chef au camp C de Birkenau à l'automne 1943 et sa légende grandit : elle participe activement aux sélections en priorisant celles qui rivaliseraient de beauté avec elle ; avec son fusil, elle tire à bout portant sur les prisonnières ; elle se plaît à torturer les faibles, à traquer les femmes plus belles qu'elles et les envoyer au docteur Mengele afin qu'elles soient mutilées sous son bistouri ; elle coupait les seins des détenues pour qu'elles développent des infections ; elle a jeté des enfants par la fenêtre du troisième étage sans remords avec un rictus au bord de la bouche. Elle était capable de tuer 30 personnes par jour avec son fouet spécial recouvert de cellophane afin que le sang puisse se laver facilement.

Chaque matin, elle se tenait devant l'entrée du camp de travail et frappait au hasard des



La libération du camp de concentration de Bergen-Belsen, 1945 – Portraits de gardiens de Belsen à Celle, dans l'attente du procès de Irma Grese et Joseph Kramer à la prison de Celle en août 1945.

prisonnières avec son fouet, car elle était sexuellement excitée par ces signes de souffrance : « La belle Irma Grese [sic] s'avancait vers les prisonnières d'une démarche chaloupée, roulant les hanches, et les yeux de quarante mille femmes misérables, muettes et immobiles, braqués sur elle... La terreur mortelle que sa présence inspirait lui plaisait visiblement... Celles qui, malgré la faim et la torture, présentaient encore une lueur de leur beauté physique d'antan furent les premières à être prises. Elles étaient les cibles privilégiées d'Irma Grese.¹ »

Promue garde principale du camp C en mai 1944, elle a sous son contrôle plus de 30 000 juives hongroises déportées. Elle forçait les prisonnières à tenir des gros cailloux au-dessus de leur tête pendant des heures et les battait aussitôt qu'elles laissaient tomber les pierres de lassitude. Elle se délectait de lâcher ses chiens affamés sur des détenues et les voir déchieter leurs corps chétifs. Elle avait également inventé une méthode de torture qui consistait à attacher les pieds d'une détenue enceinte qui était sur le point d'accoucher pour assister à l'agonie du bébé.

Arrestation et condamnation

En janvier 1945, l'évacuation d'Auschwitz précède la chute du régime nazi. Irma est envoyée un temps à Ravensbrück puis, à partir de mars 1945, elle est nommée chef du service de travail à Bergen-Belsen, où elle continuait son règne de terreur. Elle déshabillait

des détenues pour les frapper avec des matraques ; elle forçait des mourantes à effectuer des exercices épuisants avant de les abattre ; elle a fracassé les têtes de deux sœurs surprises à grignoter des épluchures de pommes de terre...

À son arrestation le 17 avril 1945, quand on lui demande pourquoi elle a commis ces atrocités, elle répond : « C'était notre devoir d'exterminer les éléments antisociaux pour que l'avenir de l'Allemagne soit assuré. » Pendant son procès, elle a déclaré que tous les témoins mentaient et qu'ils faisaient d'une mouche un éléphant. Malgré les preuves accablantes contre sa cruauté et sa brutalité, elle a toujours nié d'avoir tué. En prison, elle a continué à prendre soin de son apparence et à se parfumer des fragrances volées sur ses victimes. Mais malgré tout cet artifice, on dit qu'elle sentait la mort à plein nez. Elle croyait sincèrement d'être acquittée et elle rêvait de devenir vedette de cinéma. Le 17 novembre elle est condamnée à la pendaison. Elle écrit à son père : « Je pars en Allemande courageuse, innocente et toujours fière, qui a rempli de manière fidèle son devoir pour la patrie ». Le 13 décembre devant la potence, elle ne prononce qu'un seul mot : Schnell !

Cette histoire nous rappelle la brutale vérité : le visage du mal n'est pas toujours celui d'un monstre et que parfois il nous ressemble et elle vit parmi nous.

¹ Les cinq cheminées, Olga Lengyel



Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.

Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

RENOIT ETHIER DD

Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonnières)

PERSONNALITÉ DU MOIS

Ariane Boutin

Cabinet de Services financiers Inc.



Originaire de Laval, Ariane Boutin poursuit des études orientées vers l'administration, un domaine offrant un vaste éventail de professions liées aux affaires. Cette formation correspond à son désir de lancer des projets, d'en assurer le développement et, surtout, d'être son propre patron. L'entrepreneuriat s'impose donc naturellement comme la voie à suivre.

Son père, qui a fait carrière dans les assurances collectives, lui suggère d'explorer les possibilités qu'offre le secteur des assurances, un milieu propice à l'entrepreneuriat. Ariane se joint alors au Groupe SFL pour un essai de six mois à titre de conseillère en services financiers. Lors d'une rencontre avec une famille, elle prend conscience que cette profession requiert une grande compréhension de la psychologie humaine et que, par son intervention, elle contribue à offrir une sécurité financière, allégeant ainsi un important fardeau pour les familles. Cette prise de conscience marque le début d'une véritable passion. Tout devient possible ! Elle s'inscrit à l'Autorité des marchés financiers et deviendra sous peu planificatrice financière.

Fondé en 2013, Ariane Boutin, Cabinet de services financiers inc. est affilié au Groupe SFL, gestion de patrimoine. La relation de confiance constitue le premier ingrédient du lien qu'elle établit avec ses clients. Chaque dossier est pour elle une expérience enrichissante, présentant des défis uniques qui nécessitent réflexion et adaptation aux valeurs propres à chacun. Elle s'assure de vulgariser les services qu'elle propose afin de les rendre accessibles et compréhensibles. La liberté de choix des institutions qu'elle recommande est également très appréciée, puisqu'elle réfère toujours à celles qui répondent le mieux aux besoins spécifiques de ses clients. Le tout se déroule dans le plus grand respect de la confidentialité. Animée par une soif constante d'apprentissage, elle demeure à l'affût des nouveautés, tant en matière de produits financiers que de règlements et de lois régissant une profession en constante évolution.

L'année marque bientôt le premier anniversaire de la prise de possession de son cabinet à Prévost, un rêve enfin réalisé. Une conseillère en services financiers fait déjà partie de son équipe et deux autres personnes s'y joindront prochainement afin de répondre à une clientèle qui croît plus rapidement que prévu. Sa vision d'avenir consiste à offrir les mêmes services dans plusieurs municipalités du Québec. Un projet qui lui tient particulièrement à cœur est l'instauration d'un volet éducatif en finances dans les écoles, afin de sensibiliser les jeunes à l'importance de faire des choix financiers éclairés dans un monde de consommation, choix pouvant améliorer leur qualité de vie ou, au contraire, la mettre en péril.

Maman entrepreneure, Ariane Boutin est pleinement dévouée à sa fille de 10 ans et à son fils de 7 ans, tout en leur accordant du temps de qualité. Elle gère son horaire entre ses deux passions : la vie de famille et les services financiers, sans oublier de s'accorder des vacances familiales pour se ressourcer et mieux entreprendre les étapes suivantes. Rencontrer Ariane Boutin, c'est découvrir une véritable boule d'énergie, capable de la transmettre à travers une attention bienveillante et sincère envers son interlocuteur. Son amour pour Prévost fait d'elle une citoyenne engagée, fière de soutenir une ville en pleine évolution et où il fait bon vivre.

Longue vie à Ariane Boutin, Cabinet de services financiers !
Conseillère en sécurité financière, représentante en épargne collective
Rattachée à SFL Placements, cabinet de services financiers
Spécialiste de l'investissement responsable (RIS)

2559, boul. du Curé-Labelle, Prévost.
450 990-0558 Cell : 514 581-7651 F : 450 629-2238

COUPS de de janvier

La Saint-Valentin

L'amour est partout !

C'est le cœur en rouge sur le chandail, les doigts formant le cœur en signe d'approbation ou un air romantique qui le décrit. On le voit tellement qu'il perd parfois de sa profondeur. Quoique une attention offerte sous forme de chocolat, de fleurs ou d'une carte ou d'un baiser de l'être cher, voilà une Saint-Valentin qui prend tout son sens ! Bonne Saint-Valentin !



Avez-vous cotisé au REER ?!

La date approche !

La date limite est le 2 mars prochain. Un rappel de Ariane Boutin Cabinet de Services financiers Inc.

2559, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450 990-0558 Cell : 514 581-7651



CrossFit Caribou

Un gym pour tous à Sainte-Anne-des-Lacs !

Le propriétaire de ce gym est un ancien capitaine d'équipe de hockey. Comme l'activité physique a toujours fait partie de sa vie, le centre de gym CrossFit Caribou offre un plan de *workout* optimal et unique pour chaque membre intéressé à développer ou améliorer sa condition physique. Notre équipe réunit des gens passionnés qui travaillent dans un esprit convivial pour votre bien-être. Consultez notre site ou présentez-vous sur place pour information sur nos services et nos horaires.

crossfitcaribou@gmail.com
146 B route 117, Sainte-Anne-des-Lacs, J0R 1B0



Récemment à Prévost

Notaires des Sommets Inc.

Notaires des Sommets Inc. est une étude pour desservir les besoins notariaux des Prévostois. L'équipe de M^e Mélanie Fleurant, en fait un cabinet soucieux d'une pratique dans l'art de la profession avec une touche de chaleur humaine qui facilite le traitement de chaque dossier.

450 987-2607 | mfleurant@notairesessommets.com
2559, boul. Curé-Labelle, Prévost.



Acquisition majeure pour le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF)

Un terrain de 46,8 hectares

Valérie Lépine

Grande nouvelle pour le CRPF : l'organisme a récemment acquis un terrain de 46,8 hectares à Saint-Hippolyte. Cette propriété, acquise grâce à un généreux don écologique, possède des caractéristiques écologiques exceptionnelles. Cette nouvelle propriété s'ajoute aux 186 hectares que le CRPF a déjà protégés au cours des 20 dernières années.

L'acquisition du terrain de 46,8 hectares (468 000 mètres carrés ou l'équivalent de 65 terrains de soccer) est le fruit d'une collaboration de longue haleine : les échanges préliminaires

avec le propriétaire ont eu lieu en 2023, mais le projet s'est officiellement amorcé au début de l'hiver 2024 et la signature de l'acte de don a eu lieu le 1^{er} août 2025.

Le terrain est situé à Saint-Hippolyte au cœur d'un des corridors écologiques prioritaires identifiés par Éco-corridors laurentiens. Il possède une importante richesse écologique. Voici une partie de l'inventaire que le biologiste à l'emploi du CRPF y a fait :

- **Milieux humides** – Environ 8 % de la superficie totale du lot est constitué de milieux humides qui possèdent une diversité végétale importante. On y trouve aussi la présence d'une tourbière boisée.

- **Flore** – Le terrain présente un ensemble floristique typique des Laurentides avec très peu de plantes introduites. Pas moins de 129 espèces végétales ont été recensées sur le terrain, dont la présence de deux orchidées peu communes dans la région.

- **Faune** – Cette propriété offre un habitat pour de nombreuses espèces de mammifères, reptiles et amphibiens, dont la grenouille des marais - espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. 37 espèces d'oiseaux y ont été recensées, dont le pioui de l'Est et la paruline du Canada, deux espèces préoccupantes au Canada. Un inventaire réalisé en 2022 a permis de confirmer la présence de six espèces de chauve-souris dans ce secteur du massif des falaises, dont cinq espèces en voie de disparition, selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Soulignons que les frais liés à cette acquisition ont été acquittés grâce à la participation financière de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), pour lequel le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière à Conservation de la Nature Canada (CNC). Des

frais indirects liés à l'acquisition ont aussi pu être payés grâce à la contribution de la Fondation Christal de Roche. Ce don au Comité régional pour la protection des falaises a par ailleurs été réalisé dans le cadre du Programme des dons écologiques du Gouvernement du Canada. Le Programme des dons écologiques offre aux Canadiennes et aux Canadiens possédant des terres écosensibles la possibilité de protéger la nature et de transmettre un héritage aux générations futures. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et la Loi sur les impôts du Québec, il procure d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre ou d'un intérêt foncier partiel à un organisme bénéficiaire admissible. Le bénéficiaire veille à ce que la biodiversité et le patrimoine naturel de la terre soient conservés à perpétuité.



Terrain de 46,8 hectares à Saint-Hippolyte, acquis par le CRPF.

La cohabitation dans les sentiers de plein air

Interdire une activité de plein air populaire pour résoudre un conflit d'usage qui ne concerne que quelques usagers délinquants

Anthony Coté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

« La marche est le meilleur remède pour l'homme ». Cette phrase, attribuée à Hippocrate il y a deux mille ans, s'applique encore plus de nos jours. La marche toute saison est une activité physique simple, mais extrêmement bénéfique pour la santé. Entre autres, elle peut améliorer notre humeur, sauf si on nous interpelle pour nous obliger à porter inutilement des raquettes dans un sentier de plein air.

Ça fait plusieurs années maintenant que les marcheurs ne sont pas bienvenus en hiver dans les sentiers polyvalents de la Forêt Héritage. Ces sentiers leur étaient pourtant accessibles en cohabitation avec les amateurs de raquettes et de fatbikes. Alors, pourquoi l'interdiction totale depuis deux ans?

Le problème de départ était que quelques amateurs de marche ne veulent pas porter de raquettes après une chute de neige. Pour les distinguer, appelons-les les « bottineurs ». Ne portant pas de raquettes après une chute de neige plutôt abondante, leur passage laisse des dépressions (trous de bottes) dans les sentiers. Si une quantité insuffisante de raquetteurs ne passent pas derrière eux dans les heures qui suivent, remplissant ainsi les dépressions, celles-ci figent jusqu'à la prochaine chute de neige. Après quelques jours, les raquetteurs/réparateurs finissent par compacter la surface du sentier... autour des dépressions. Les sentiers peuvent alors supporter le poids des amateurs de fatbike

et... des marcheurs. Les raquettes deviennent alors superflues.

Le problème est que c'est très désagréable pour les cyclistes... et même pour les marcheurs, de faire une randonnée dans un sentier « bottiné ». Même si la quantité de « bottineur » est très faible, il n'en demeure qu'un seul peut foutre le bordel, surtout s'il se balade dans les sentiers moins fréquentés par les raquetteurs. Par le passé, des groupes d'amateurs de fatbike sont allés jusqu'à organiser des balades en raquettes après chaque chute de neige. Mais il arrivait qu'un « bottineur » passe derrière eux ou dans un sentier laissé vierge : le problème perdure alors ! Un affichage aux entrées des sentiers a été mis en place demandant aux randonneurs de porter des raquettes après une chute de neige ou pendant un redoux. Ces affichages ont même été installés dans les sentiers. Rien n'y a fait, le petit groupe d'anarchistes-bottineurs demeure irrédicible. Lorsqu'interpellés dans les sentiers, les « bottineurs » se disaient dans leur plein droit de

marcher, puisque les affiches montraient un marcheur. Alors, tous les pictogrammes de marcheurs ont été retirés de l'affichage.

Il est venu un moment où la campagne d'éradication des « bottineurs » a dérapé. Tous les marcheurs ont été déclarés coupables de bottiner et ils ont été bannis des sentiers. La campagne contre les quelques « bottineurs » s'est transformée en campagne contre TOUS les marcheurs, EN TOUT TEMPS, sans exception ! Il est devenu obligatoire de porter des raquettes pour avoir le privilège de faire une randonnée dans les sentiers de la Forêt Héritage et c'est toujours le cas cet hiver. Il semble pourtant évident que, si le sentier peut supporter le poids d'un cycliste en fatbike sans qu'il s'y enfonce, un marcheur sans raquette ne risque pas de bottiner ce même sentier.

L'ironie de la situation

Ça fait maintenant deux ans que les gestionnaires de la Forêt Héritage ont trouvé la solution.

Ils ont acquis une dameuse pour sentiers de fatbike. Les sentiers sont damés religieusement après toutes les chutes de neige quelque peu abondante. La neige est bien tassée par le poids de la dameuse et toutes les traces de randonneurs, sans exception, sont nivelées. Environ deux jours après une chute de neige, le passage de la dameuse et des quelques raquetteurs, les sentiers sont fins prêts pour les amateurs de fatbike et... les marcheurs. À noter qu'à la longue, la situation devient plutôt désagréable pour les amateurs de raquettes. Ils ont rapidement l'impression de faire de la raquette sur de la terre battue. Ils peuvent même briser les crampons de leurs raquettes lorsque le sentier devient glacé. – Mais l'interdiction aux marcheurs demeure. Allez comprendre ?!

Trop souvent, la solution « interdiction totale » ne résout pas le problème. Elle crée du ressentiment envers l'organisme, chez les usagers brimés. Les usagers qui ne se conforment pas à la consigne « interdiction » se font interpellés, voire apostrophés par d'autres usagers qui souvent ne connaissent pas l'objectif premier de l'interdiction. Étant frustrés d'être dans l'obligation de se plier à la consigne, ils répandent leur frustration pour



Pancarte à l'entrée d'un sentier avec l'inscription : Marcheurs interdits – chaussez vos raquettes en tout temps.

que tous les marcheurs fautifs soient aussi frustrés qu'eux.

Dans le parc de la Coulée, les gestionnaires ont investi dans l'achat d'une motoneige neuve pour damer les sentiers et ils ont formé une équipe bénévole de dameurs. Selon le président de l'organisme, Yves Lanoix, le problème est résolu sur la neige sèche. Par contre, il arrive que le problème revienne avec un redoux et que les surfaces des sentiers ramollissent. À ce moment, ils doivent fermer les sentiers à tous les usagers. Alors, tous les marcheurs, raquetteurs et cyclistes ont une belle occasion de rester chez eux le temps que ça dur...cisse!

La Ville de Prévost et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ont des protocoles d'entente avec l'organisme pour l'aménagement et l'entretien des sentiers. À la Ville de Prévost, on étudie le dossier et on regarde ce qui se fait ailleurs. Au moment d'aller sous presse, la Municipalité de SADL n'avait pas pu partager son point de vue.

Regarder des bonhommes.



Il y a souvent une option sans écran.

[Québec.ca/EcranJeunes](https://quebec.ca/EcranJeunes)

Votre
gouvernement

Québec